VOLUME XX. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 JUILLET 1932 — NUMERO 7

Adressez toute ... "LA L..." ABON.
Canada ... $2.00
Etats-Unis ... $2.50
Europe ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Le Congrès de l'Association d'Education du Manitoba

NOS CERCLES, NOS ECOLES, NOS FINANCES

Pour activer la vie des cercles paroissiaux — Le travail du Comité de Fonctionnement scolaire — Ce que disent nos Visiteurs — Echos de la Saskatchewan — Les Bourses de l'Association et le recrutement du personnel enseignant — L'organisation en vue de la perception

Dans notre dernier numéro, nous avons déjà parlé de la première séance du Congrès de l'Association des Canadiens français du Manitoba et donné le texte du rapport de M. le magistrat Lacerte, président, sur les activités de l'Exécutif. Pour compléter le compte rendu de cette séance, voici le discours de bienvenue aux délégués prononcé par M. Armand Pambrun, président du Cercle paroissial de Saint-Boniface:

Discours de bienvenue

C'est avec une bien légitime fierté que je viens, comme président du Cercle local de l'Association d'Education de Saint-Boniface, vous présenter nos souhaits de bienvenue parmi nous, souhaits que je vous assure des plus sincères et des plus cordiaux. Le nombre imposant de délégués que je vois réunis en ce jour nous est à tous une garantie pour l'avenir que non seulement le même zèle pour le "doux parler de France" vous stimule, mais que ce zèle se fera plus ardent au fur et à mesure que se présenteront des obstacles nouveaux sur la route de l'Association d'Education du Manitoba.

Notre vénérable archevêque, dans une parole toute simple en apparence, mais très profonde par son enseignement, parole qui a fait son chemin de l'Atlantique au Pacifique, a tracé à tout l'élément français du pays son devoir: "Si nous voulons du français, mettons-en..." Ne croyez-vous pas, Mesdames et Messieurs, qu'il serait bon que nous fassions parfois dans notre intérieur un examen de conscience bien sincère et que nous nous demandions si vraiment nous en avons mis là où nous eussions pu et dû en mettre? Avons-nous toujours prêché par l'exemple, devant les jeunes surtout, en employant notre langue le plus possible au lieu de la langue anglaise, très belle je n'en disconviens pas, mais langue qui, en somme, n'est point la langue française, cette langue que nous ont léguée nos ancêtres de France et qui, de génération en génération, s'est transmise à nous en passant par le coeur de ceux qui nous ont précédés et dont plusieurs ont sacrifié leur vie pour sa défense.

Marchant dans le cortège imposant de la Saint-Jean-Baptiste, dernièrement, je me pris à examiner les différentes devises et inscriptions que l'on voyait sur les bannières et drapeaux et l'une d'elles surtout me frappa: "L'union fait la force".

Cette devise a fait des miracles, Mesdames et Messieurs, je dis bien, des miracles. Je ne donnerai que pour mémoire la défense glorieuse de la Belgique, dont c'est d'ailleurs la devise. En 1914, ces héros, qui n'étaient pourtant qu'une simple poignée, ayant dit à l'ennemi: "Vous ne passerez pas plus loin qu'ici", — cet ici c'était la ligne de l'Yser, — les ont arrêtés à la place même qu'ils avaient marquée comme limite à leur fantastique ruée. Comme eux, Mesdames et Messieurs, il nous faut nous unir de plus en plus, nous serrer les coudes, et cela non seulement aux jours de fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, lorsque nous sommes enflammés par des discours patriotiques, ou en des circonstances telles que celle qui nous réunit en ce jour, non, il nous faut rester unis toujours; oublier à tout jamais nos petites querelles intestines, nos petites jalousies même, pour ne voir qu'un seul but à atteindre, ne vouloir qu'une chose: répandre de plus en plus notre langue qui est le plus sûr garant de notre foi, et j'ajouterai de notre vie canadienne-française elle-même.

Vous le savez aussi bien que moi, Mesdames et Messieurs, une race qui perd sa langue est à la veille de perdre sa foi. A nous, Mesdames et Messieurs les délégués, est confiée par nos frères canadiens-français la belle mission de sauvegarder et de transmettre notre langue et je suis bien certain que jamais nous ne faillirons, mais qu'au contraire nous ferons tous nos efforts pour remplir en entier notre devoir, et cela sans défaillance et surtout sans respect humain. J'ai dit "respect humain", et je crois que le mot est bien approprié. Que de fois n'arrive-t-il pas qu'en public, dans la rue, dans un magasin, nous avons peur de nous servir du français, peur que l'on rie de nous.

Mesdames et Messieurs, c'est dans ces occasions-là que nous devons être fiers de parler le français, car croyez bien qu'au lieu de descendre dans l'estime de nos frères anglais, nous grandirons à leurs yeux, comme homme d'abord, car ils savent très bien qu'un homme qui possède deux langues vaut deux hommes, puis comme patriote qui ne rougit pas de ses origines.

Je voudrais pouvoir encore m'étendre davantage sur ce sujet qui nous tient tous tant à coeur, mais mon temps est limité. Je termine donc en vous réitérant les souhaits de bienvenue du Cercle local de Saint-Boniface.

Nombreuse assistance

Le Congrès s'est continué mardi et mercredi, avec une assistance particulièrement nombreuse. Comme les années précédentes, le diner a été servi gratuitement aux délégués dans une salle de l'Académie Provencher attenante à celle où se tenaient les séances.

Rapport du Comité d'Organisation

A la séance de l'après-midi, M. Raymond Bernier a présenté le rapport des activités du Comité d'Organisation. Ce Comité, dans une de ses séances, a demandé que le Congrès porte surtout sur l'organisation des cercles paroissiaux. Aussi le sujet principal du rapport de M. Bernier est-il la vie des cercles paroissiaux et les moyens d'activer leur vitalité.

Sur 42 paroisses qui devraient avoir un cercle, il n'y en a guère que 25 qui jouissent de ce privilège et encore ces 25 cercles sont-ils peu actifs.

Le cercle paroissial est le pivot de l'Association, l'organisme qui fournit à l'Exécutif les renseignements nécessaires et qui suit les directives de ce dernier. Des cercles pleins de vie sont donc un gage de succès et un secours virile est à la baisse chez nous. La vie de l'Association sera ce qu'est la vie des cercles. Pour qu'elle arrive à son épanouissement complet, il est nécessaire qu'elle dirige une partie de ses activités vers l'enceinte familiale, cellule mère de la société. L'éducation virile est à la base chez nous. La vie moderne tend à disloquer la famille, à diminuer l'autorité des parents. Il faut réagir par le groupement des bonnes volontés. Notre survivance sera assurée surtout par l'éducation forte, virile, qui fera de nos enfants des hommes de caractère et d'énergie. Comme jadis, notre salut sera la famille et la réunion des familles, c'est-à-dire la paroisse, constituera le grand miracle de notre survivance.

Collaboration féminine

Nos cercles paroissiaux languissent parce qu'ils ne semblent pas avoir assez de quoi s'occuper. En élargissant leurs cadres pour y admettre les mères de famille et les jeunes filles, on apportera un élément précieux et qui ne ménagera pas son dévouement. En plus de la routine ordinaire du cercle, à chaque réunion mensuelle il pourrait y avoir une causerie, suivie de discussion, sur l'éducation envisagée au point de vue religieux, moral, physique, intellectuel, patriotique, hygiénique, etc., la collaboration des instituteurs, des commissaires et des parents. Le champ est illimité.

Ce rapport est l'objet d'une longue discussion qui passe en revue les différents moyens d'activer la vie des cercles. Il n'est pas facile de recruter des conférenciers dans les paroisses; on pourrait mettre à contribution de temps en temps quelques membres de l'Exécutif. On suggère aussi que chaque cercle ait à coeur de former deux ou trois personnes qui maitrisent la constitution et en fassent profiter leurs co-paroissiens. De la sorte, lors de la perception, le délégué de l'Exécutif n'aura pas à consacrer tout son temps à expliquer le but et le fonctionnement de l'Association.

Pour donner aux délégués une minute de détente, M. Jodoin donne une chanson de sa composition sur l'Association et la perception.

Le président lit une lettre de l'hon. sénateur Belcourt, président de l'Association d'Education Canadienne-française de l'Ontario, regrettant de ne pouvoir assister au Congrès et offrant ses félicitations et ses voeux de succès.

Rapport du Comité de Fonctionnement scolaire

M. Camille Fournier donne le rapport du Comité de Fonctionnement Scolaire.

Celui-ci, depuis le dernier congrès, a tenu 22 séances et examiné 14 candidats. Sur ces 14, cinq ne sont pas allés à l'Ecole Normale, quatre ont échoué et cinq ont réussi.

Nous avons retracé la cause de ces échecs, dans plus d'un cas, à l'absence d'esprit de travail, au manque de sérieux des élèves eux-mêmes. Dans d'autres cas, les élèves ne possèdent pas les aptitudes pédagogiques exigées d'un futur instituteur, d'une future institutrice.

Pour la première catégorie, l'Association, si elle est bien renseignée sur les dispositions de ses protégés, a en main une sanction: la suppression des prêts. Peut-elle obtenir ces renseignements? Les autorités de l'Ecole Normale fournissent avec empressement les renseignements demandés. Le dossier de chaque élève nous est ouvert.

Pour la seconde catégorie, l'Association n'y peut rien. Le sort de ces élèves est entre les mains des professeurs qui sont les seuls juges et dont la décision ne souffre pas d'appel.

Les parents peuvent nous aider en surveillant de très près leurs enfants, pupilles de l'Association, et les abus qu'on déplore seront vite réprimés. Les parents sont les cautions des emprunteurs à l'égard de l'Association; ils ont tout à gagner à exercer une surveillance stricte, vigilante; ce sera un gage de succès.

Le programme d'études

Après le personnel enseignant, le programme d'études.

L'exécutif incorpore dans le programme ses desiderata, c'est-à-dire qu'il détermine la part qui doit être faite à l'enseignement de la langue française dans chaque classe. Au Comité de Fonctionnement a été confiée la tâche d'élaborer ce programme, de le modifier, selon les besoins et les circonstances.

Pour ajouter à l'efficacité de son travail, le Comité de Fonctionnement, avant de recommander un changement, consulte le Comité de l'Association des Instituteurs de Langue Française. Celui-ci étant au fait des désirs et des requêtes du corps enseignant, peut les faire connaitre à notre Comité qui en tient compte dans les réformes projetées.

Cette année, ces deux corps ont terminé la revision du programme du premier grade au cinquième inclusivement. L'an prochain, la révision sera complétée.

Les visiteurs d'écoles facilitent et surveillent l'exécution du programme. Ce sont des guides avertis qui soutiennent l'institutrice dans sa tâche quotidienne.

Rapports des visiteurs

Les rapports des visiteurs sont étudiés judicieusement par notre Comité. Pour les années 1930-1931 et 1931-1932, 112 rapports ont été scrutés. Dans la majorité des cas, ils démontrent que le personnel enseignant a à coeur l'enseignement du français et s'acquitte de son devoir avec amour, fierté et patriotisme.

La formation française de nos enfants n'est pas négligée. Ceux qui connaissent les difficultés et les ennuis, les dangers que comporte un double programme, ne ménagent pas leurs louanges et leur admiration à l'institutrice qui accomplit pleinement son devoir du point de vue de l'Association.

Les résultats ne sont pas les mêmes partout, cependant. Les rapports révèlent des symptômes alarmants. Ouvrons ces rapports. Qu'y voyons-nous?

Etude du français négligée.

Enseignement du français nul.

Il faudrait changer l'institutrice.

Il serait profitable pour tous si l'on pouvait décider l'institutrice à changer d'école.

Classes trop nombreuses, le progrès se fait lentement.

Et que d'autres observations semblables!

(A suivre en deuxième page)

Orateur du Banquet

L'HON. JUGE PRENDERGAST, qui fut le principal orateur au banquet de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.

Membres de l'Exécutif de l'Association d'Education

Ont été réélus ou élus membres de l'Exécutif par le Congrès:

MM. Henri Lacerte, J.-A. Marion, Donatien Frémont, Louis-Philippe Gagnon, J.-H. Daignault, J.-H.-N. Léveillé, Camille Fournier, Raymond Bernier, J.-A. Cusson, Dr J.-J. Trudel, W. Raymond, juge L.-P. Roy, S.-J. Dussault, Armand Pambrun.

A part les deux derniers, tous les autres faisaient déjà partie de l'ancien Exécutif.

Président du Banquet

M. J.-H. DAIGNAULT, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, qui présida le grand banquet de jeudi soir.

Résolutions adoptées par le Congrès

Organisation

1.—En vue de stimuler l'activité des Cercles Paroissiaux, qu'une assemblée paroissiale ait lieu, chaque mois, et que l'exécutif prépare immédiatement un programme pour chacune de ces réunions qui devront avoir lieu de septembre 1932 à juin 1933, et ainsi d'année en année.

2.—Que l'exécutif s'efforce d'obtenir quelques minutes à la radio, à l'époque de la perception, du concours et autres activités générales de l'Association.

3.—Que l'exécutif de l'Association d'Education forme un comité de liaison composé de représentants de l'exécutif et des membres du comité régional de Saint-Boniface et de l'A.C.J.C.

4.—Le congrès désire exprimer sa grande satisfaction de la participation plus active des dames à l'oeuvre de l'Association.

Finances

1.—Que l'exécutif soit libre de disposer du fonds spécial des prêts comme il l'entendra.

2.—Que l'exécutif conserve la règlementation actuelle pour l'octroi des prêts aux élèves de l'Ecole Normale.

3.—Que pour améliorer l'organisation de la perception dans chaque paroisse, l'on nomme des équipes spéciales pour jeunes filles et pour jeunes gens, et pour les pères et mères de famille.

Visiteurs

1.—Que les Cercles Paroissiaux aident le clergé à prêcher l'union des nôtres sur le terrain éducationnel.

2.—Que les pères et mères de famille insistent pour que leurs enfants parlent français à la maison et dans leurs jeux.

3.—Que l'exécutif prenne les mesures nécessaires pour que les commissaires et les Cercles Paroissiaux insistent auprès de leurs institutrices sur certaines latitudes indiquées dans les "Teachers" Guide", aux pages 12, 232 et 233.

4.—Que l'exécutif continue à étudier d'une façon particulière la situation des nôtres dans les deux inspectorats où le français ne s'enseigne pas ou à peu près pas. Que l'on essaie d'améliorer ce déplorable état.

Résolutions de Letellier

1.—Qu'une motion d'appréciation soit adressée au Ministre de l'Agriculture et à notre député, l'hon. W.-H. Clubb, pour nous avoir procuré les avantages d'un agronome canadien-français dans la personne de M. Lafrance, de Saint-Pierre, en exprimant l'espoir qu'il sera maintenu dans ses fonctions, car ses services sont très précieux à notre population agricole, surtout durant cette période de dépression économique. Il serait opportun que tous les centres français puissent bénéficier de ses conseils.

2.—Considérant qu'il est opportun que les cours post-scolaires d'économie domestique donnés à nos dames et demoiselles soient donnés en français, afin de faire bénéficier le plus grand nombre possible, il est résolu qu'une demande soit adressée à l'hon. Ministre de l'Agriculture pour qu'il use de son influence afin que les dames spécialistes chargées de donner des conférences dans nos centres français soient de notre langue et de notre foi.

3.—Que l'on exprime à la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface notre approbation de la décision prise de célébrer le soixantième anniversaire de la fondation de cette société, et nos félicitations pour le grand succès obtenu.

Remerciements

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba remercie sincèrement et de tout coeur, Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, les RR. PP. Jésuites, les RR. PP. Oblats, la Commission Scolaire de Saint-Boniface, le Cercle Ouvrier Saint-Joseph et la Liberté des services rendus au cours de ce congrès.

LE BANQUET DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Un magnifique couronnement aux fêtes du soixantième anniversaire de la Société — L'honorable juge Prendergast évoque le souvenir des premiers chefs manitobains: Girard, Royal, Dubuc, Larivière, Riel, Bernier, Taché — Brillante soirée musicale, littéraire et dramatique

C'est par un magnifique banquet de 300 couverts que la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface clôturait la série des fêtes organisées à l'occasion de son soixantenaire. On avait eu l'excellente idée de faire coïncider l'événement avec la clôture du Congrès de l'Association d'Education, ce qui a permis d'associer à la célébration toutes les paroisses françaises du Manitoba.

La grande salle des fêtes de l'Académie Provencher était fort artistiquement décorée de drapeaux aux couleurs françaises et anglaises et du Carillon Sacré-Coeur. Sur les murs, on remarquait toute une galerie de portraits rappelant l'histoire de la Société: Mgr Taché, 1872; S. Exc. Mgr Béliveau, 1932; M. M. Girard, 1874; Louis Riel, 1869-70; hon. Joseph Royal, 1872-73; hon. A.-A.-C. Larivière, 1876; hon. Joseph Dubuc, 1875; La Vérendrye, 1732... 1932.

M. J.-H. Daignault, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, présidait à la table d'honneur, entouré de S. Exc. Mgr Béliveau, de l'hon. juge en chef Prendergast, de Mgr Jubinville et des présidents de toutes les organisations de la ville.

L'heure des discours venue, on a d'abord rendu hommage aux anciens présidents disparus, pour lesquels une courte prière a été récitée: Joseph Royal, Amable Girard, Joseph Dubuc A.-A.-C. Larivière, Arthur Lévêque, T.-A. Bernier, Félix Chénier, Roger Marion, H.-F. Despars, Joseph Turenne, J.-A. Senécal, Théo. Bertrand, L.-N. Bétournay, Alex. Beaupré, Arthur Prendergast, M.-A. Bleau, Victor Mager, L.-J. Collin, Dr F. Lachance, Ernest Cyr, Ernest Lévêque.

Mgr Jubinville, P.A., V.G., en termes éloquents, a répondu à la santé du Pape et l'hon. juge Prendergast à celle de la Société St-Jean-Baptiste.

Hon. juge Prendergast

Arrivé au Manitoba en 1882, l'orateur a eu l'honneur de connaître tous les personnages dont les portraits décorent les murs de la salle, il a même collaboré à leurs oeuvres; aussi entreprend-il de les passer en revue et de nous donner sur chacun d'eux son sentiment personnel.

Amable Girard, en 1882, était déjà le doyen des hommes politiques de son temps. Petit de taille, mais fortement bâti et de teint blond, il avait un grand air de bonté. Ancien notaire de la province de Québec, son rôle au Manitoba fut celui d'un grand organisateur, ami de la paix. S'il n'était pas orateur, il persuadait par le langage de la raison. Il fut le seul des nôtres à occuper le poste de premier ministre et fit partie de plusieurs cabinets. A cette époque de double mandat, Girard fut en même temps pendant plusieurs années sénateur et député provincial.

(A suivre en troisième page)

Nos Cercles, nos Ecoles, nos Finances

(Suite de la première page)

Coopération nécessaire

Ici, c'est l'institutrice qui est en cause. Mais si nous allions à la racine du mal, nous trouverions qu'elle n'est pas le seul coupable. Que de querelles de paroisses, de familles, se vident sur le seuil de l'école! Que de différends se règlent sur le dos de l'institutrice!

Et pourtant, ne proclame-t-on pas bien haut que l'école est un sanctuaire et la vocation d'éducateur un sacerdoce!

Si l'institutrice faillit à son devoir, loin de moi l'idée de l'exonérer. Je la condamne comme doit le faire tout Canadien français qui a le souci de la survivance de sa race.

L'école, ce n'est pas seulement l'institutrice instruisant des enfants. L'école, c'est l'Eglise, les parents, les commissaires, l'intitutrice travaillant dans une union étroite à la formation de l'enfance: ce qui signifie, pour nous, la conservation de l'âme de la race catholique et française.

Tous ces facteurs sont inséparables. S'il y a division, conflit, l'école est menacée dans son rendement. Il n'est pas étonnant que dans de trop nombreux arrondissements, l'enseignement du français soit pitoyable. Soyons justes envers l'institutrice. Souvent elle est entravée dans son dévouement par ceux-là mêmes qui ont le devoir strict de l'aider, de la protéger, de la seconder. Parents, commissaires et institutrices doivent coopérer. La coopération est nécessaire. Sans elle l'école est incapable de donner son plein rendement. Voilà de la besogne pour les cercles paroissiaux. Que tous ceux que préoccupe le salut de notre race collaborent et le succès est assuré.

Le concours de français

Le Comité de Fonctionnement Scolaire organise le Concours de français: préparer les questions, corriger les copies. Ce rouage a prouvé son efficacité. C'est un stimulant pour l'institutrice et les enfants. Pour les parents, c'est un moyen de juger le travail accompli à l'école.

Les résultats des deux dernières années accusent un progrès marqué quant au nombre des concurrents et à l'excellence des copies. Ce qui est merveilleux, c'est que l'enseignement du français, donné dans des circonstances pénibles, difficiles, produise les résultats splendides que nous connaissons. C'est un signe certain que le corps enseignant est loyal à l'exécutif et ne compte ni ses efforts, ni ses sacrifices.

Le nombre des concurrents peut s'accroître. Toutes les écoles ne prennent pas part au concours. Quelles sont les raisons ou les prétextes que l'on invoque pour justifier les abstentions? Le degré d'avancement des élèves, la distance de l'endroit où se tient le concours, le peu de temps consacré au français. Mais les raisons foncières, quelles sont-elles? L'indifférence de l'institutrice, l'apathie des parents, l'insouciance du Cercle paroissial.

Le Concours, c'est le baromètre qui marque le degré de patriotisme et de sens national d'un groupe, d'une paroisse. Encore ici, coopération, union.

Congrès régionaux

Nos Congrès régionaux, c'est notre Ecole Normale ambulante. La pédagogie catholique et française est bannie de l'école normale. Nos institutrices, les débutantes, ignorent les principes élémentaires de méthodologie française. Le moyen de les acquérir est la lecture d'auteurs pédagogiques, de revues pédagogiques. Les cours de pédagogie ont leur utilité. Le professeur, un éducateur d'expérience, familier avec notre situation particulière, sait exactement ce qu'il faut inculquer à notre corps enseignant.

Les cercles paroissiaux ne pourraient-ils pas abonner les institutrices de leur paroisse, de leur arrondissement, à une revue pédagogique française qui resterait la propriété du Cercle? Ne pourrait-on pas y ajouter quelques auteurs de choix?

En 1930-31 et 1931-32, neuf congrès régionaux ont été tenus. L'assistance a été partout satisfaisante. Le Comité fixe la date de ces congrès et en dresse le programme.

Congrès général

Le Congrès général de l'Association des Instituteurs de Langue Française a lieu tous les ans dans la semaine de Pâques. Il coïncide avec celui des instituteurs du Manitoba. Notre corps enseignant compte environ 300 membres: 160 laïques, 140 religieux et religieuses. Au congrès de 1931, l'inscription fut de 138: 85 religieux, 53 laïques. Ce n'était pas satisfaisant. Inscription ne veut pas dire ponctualité et assiduité à toutes les séances. C'est une formalité souvent remplie à la hâte, pour se mettre en règle et se protéger.

Cette année, nous avons, par la voie du "Bulletin" de la Ligue des Institrices et la Liberté, lancé un appel pressant. Les inscriptions se sont accrues. Inscriptions: 161 — religieuses, 92; laïques, 69. Nous espérons que l'an prochain, tout notre corps enseignant sera au Congrès.

Les cercles paroissiaux, les commissaires peuvent aider. Qu'ils insistent auprès des institutrices de la paroisse, de l'arrondissement, sur la nécessité et l'importance qu'il y a pour elles de participer à ces ralliements annuels. Un mot, une observation souvent suffit. Si ce n'est pas assez, vous êtes les maîtres; parlez plus haut et plus ferme, et vous serez écoutés. Nous en avons eu un exemple cette année.

Commissaires et institutrices

Une discussion nourrie s'élève autour du rapport de M. Fournier. On signale le manque de zèle de certaines institutrices et le dommage qui en résulte pour les enfants confiés à leurs soins. Le rapporteur fait remarquer que ce sont les commissaires qui engagent l'institutrice et qui sont responsables, en dernier ressort, de son travail. Le secrétaire fait connaître la méthode suivie par l'Exécutif pour renseigner les commissaires sur la valeur réelle des institutrices. Plusieurs délégués insistent sur la nécessité de cultiver de bons rapports entre institutrices, commissaires et parents et de travailler tous ensemble la main dans la main.

Rapports des Visiteurs

M. l'abbé d'Eschambault

A la séance du soir, nos deux visiteurs des écoles parlent de leurs territoires respectifs.

En 1930-31, M. l'abbé d'Eschambault a visité 29 paroisses, 76 écoles, dont 14 couvents: 113 classes, avec un total de 2,713 enfants.

En 1931-32, il a visité 24 paroisses, 33 écoles, dont 12 couvents: 96 classes, avec un total de 2,437 enfants. Ce qui fait un total de 5,144 enfants pour les deux années.

M. l'abbé d'Eschambault divise les paroisses et missions qui lui sont confiées en trois catégories: 1e, Paroisses où tout va bien dans toutes les écoles, où le programme français est suivi à la lettre: 27 écoles. 2e, Paroisses où, par suite de circonstances diverses, une école ou deux sont défectueuses: 19. 3e, Paroisses où le français est négligé d'une façon générale: 10.

Sur environ 2,700 enfants dans le district de M. l'abbé d'Eschambault, 1,545 reçoivent une éducation française de tout premier choix. Ces élèves sont soit dans des couvents, soit dans de petites écoles rurales qui ont le bonheur de posséder une bonne institutrice. 793 enfants, répartis dans 31 écoles, reçoivent une éducation française moins parfaite pour des raisons diverses: surcroît d'élèves, manque de zèle, mélange de races, etc. C'est dans ces écoles surtout que la visite est nécessaire et fructueuse. Dans huit écoles (125 élèves) il se fait un peu de français et dans 12 (250 élèves), il ne s'en fait pas du tout. Au total, un sixième environ de notre population écolière n'apprend pas le français.

Dans l'ensemble, il y a progrès. Les vieilles paroisses tiennent bon et même améliorent leur enseignement, tant anglais que français. Les institutrices semblent mieux comprendre leur devoir. Le point faible demeure toujours l'insouciance des parents.

R. P. Bourque, S.J.

Le R. P. Bourque, de son côté, a visité en 1930-31, 25 paroisses, 54 écoles, 23 couvents et collèges, 4,692 élèves; en 1931-32, 25 paroisses, 52 écoles, 23 couvents et collèges, 4,752 élèves. Au total, 50 paroisses, 106 écoles, 46 couvents et collèges, 9,444 élèves.

Dans une quinzaine de paroisses, le cercle est actif et vivant, ou, s'il n'est pas actif, les écoles vont bien quand même. Le français y est très bien enseigné et le programme officiel n'est pas négligé pour cela. C'est ainsi que l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface a été donnée en exemple cette année à l'Ecole Normale de Winnipeg.

Dans quelques paroisses, il n'y a pas de cercle ou il est inactif, et l'on remarque que le français et le catéchisme sont négligés à l'école. L'opposition vient parfois des parents.

Dans deux ou trois paroisses, les parents canadiens-français parlent anglais à la maison, les maîtresses et les soeurs ont alors beaucoup de difficultés à faire apprendre le français à leurs élèves. Ce sont des paroisses où nous perdons beaucoup de terrain chaque année. Cependant des progrès consolants ont été obtenus en différents points. L'exécutif de l'Association a réussi à placer des institutrices françaises et catholiques là où il n'y en avait pas jusqu'à présent.

La discussion autour des deux rapports des visiteurs nous ramène à la question des cercles paroissiaux. Que peut-on suggérer pour les tenir vivants et occupés? Le R. P. Bourque conseille des conférences périodiques. A Lorette, on trouve toujours de la matière suffisante pour les réunions mensuelles. Le secret du succès dans cette paroisse semble être attribuable à la collaboration féminine. De plus, la secrétaire est une ancienne institutrice au courant de tous nos problèmes scolaires. Une institutrice qui a des difficultés dans son école se confiera plus volontiers à une autre femme.

Quelques délégués expriment l'opinion que dans les paroisses où il y a de la négligence, la faute pourrait en être attribuable aux curés. Les deux visiteurs font remarquer que tous les curés, en général, sont sympathiques à l'Association, mais que, s'ils peuvent beaucoup pour la cause de l'éducation, ce n'est pas à eux à faire fonctionner le cercle. L'Association est, avant tout, la chose des pères et mères de famille.

M. Raymond Denis

Le président invite ensuite M. Raymond Denis, président de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, à prendre la parole.

M. Denis adresse un salut fraternel, au nom des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, aux Canadiens français du Manitoba. C'est la troisième fois qu'il a le plaisir d'assister à l'un de nos congrès et il se rend compte de plus en plus que les problèmes sont bien les mêmes dans les deux provinces.

L'orateur est convaincu que les deux grandes armes entre les mains des minorités sont l'organisation et le journal. Si nous ne sommes pas fortement groupés, notre cause est irrémédiablement vouée à la défaite. C'est parce que nos chefs l'ont compris dans l'Ouest qu'ils ont fondé des organisations et des journaux.

Les Cercles paroissiaux et le journal

On cherche les moyens de rendre plus actifs les cercles paroissiaux. L'un d'eux ne serait-il pas de les faire travailler pour le journal qui est l'organe de l'Association. Il leur appartient de veiller à ce que le journal soit reçu dans chaque famille, à ce que les abonnements soient renouvelés à temps. Nos amis de la Saskatchewan nous donnent sur ce point un exemple admirable. La Tournée du "Patriote", qui se fait actuellement, est composée d'élèves du Collège de Gravelbourg qui veulent bien sacrifier leurs vacances en faveur de l'oeuvre de la bonne presse. Ce sont les comités des cercles paroissiaux qui, dans chaque localité, font tout le travail: vente des billets, abonnements, location et préparation de la salle, logement des acteurs. Là où ceux-ci ne peuvent pas être reçus dans les familles, leur pension est payée à l'hôtel. Tout est combiné pour réduire au strict minimum les dépenses et à laisser tout le profit au "Patriote". En agissant ainsi, les cercles paroissiaux ne font que se conformer à l'esprit du programme de l'Association.

Colonisation

A la suite de mauvaises récoltes consécutives dans le sud de la province, les Canadiens français de cette partie de la Saskatchewan tournent leurs regards vers le Nord pour y établir leurs enfants. Mais il y a le danger qu'ils y soient dispersés sans espoir. L'Association essaie de les grouper autour de paroisses et écoles futures.

Pour obvier au défaut de centralisation et donner plus de vie aux cercles paroissiaux, la province a été divisée en régions avec un chef à la tête de chacune. De plus, deux vice-présidents sont spécialement chargés des cercles paroissiaux.

Deux associations de commissaires

M. Denis fait connaître la situation qui existe dans la province voisine au sujet des commissaires d'école et de l'association séparée des commissaires catholiques. Lorsqu'il n'y avait qu'une association unique, la chicane régnait et faisait tout le succès des conventions. En 1918, la convention de Saskatoon réunit 3,500 délégués. Aucun orateur catholique ne put se faire entendre. C'est alors que les commissaires de langue française formèrent leur propre association; les catholiques de langue allemande en firent autant. Depuis ce temps, l'assistance aux conventions de la "School Trustees Association" a baissé considérablement et celle-ci a perdu toute influence. Par contre, une entente s'est faite entre les catholiques de différentes nationalités. Depuis deux ans on tend à ceux-ci le rameau d'olivier et on les supplie de rentrer au bercail, en fournissant d'ailleurs des garanties assez substantielles. Il y a évidemment quelque chose de changé en Saskatchewan.

Nous n'avons fait que résumer à grands traits le discours de M. Denis qui a été fort goûté et chaleureusement applaudi.

Les Commissaires d'école et leurs devoirs

A la séance de mercredi matin, M. J.-A. Marion a donné une foule de renseignements fort utiles sur le fonctionnement des écoles et les devoirs des commissaires d'école. Après avoir éclairci certains points touchant les élections des commissaires, il aborde la question financière et fait ressortir la nécessité de l'instruction pour les jeunes gens et les jeunes filles qui se destinent au commerce, à l'industrie ou à l'administration. M. Marion explique en quoi consiste la municipalisation scolaire et les désavantages qu'elle comporte pour nos écoles françaises. Il invite fortement les commissaires à assister à la convention de l'hiver prochain qui sera très importante et décidera du sort futur de l'administration scolaire.

Rapport financier

Le rapport financier est distribué aux délégués et M. le président Lacerte fournit quelques explications. Les recettes et les dépenses sont sensiblement les mêmes que précédemment. Quelques-uns voudraient que l'on supprime les bourses du Concours, par mesure d'économie. Le président fait remarquer que les bourses et les médailles nous sont offertes gracieusement par des sociétés amies. Les bourses ont été instituées pour favoriser le recrutement du personnel enseignant. Elles ne sont remises qu'à la condition que le gagnant ou la gagnante entre à l'Ecole Normale. Sur vingt titulaires de bourses, dix-neuf sont devenues institutrices. Ce moyen d'encouragement a donc donné le résultat prévu.

A la suite de la crise de 1931, l'on a jugé prudent de diviser la caisse de l'Association en caisse générale et caisse des prêts. Cette mesure était indispensable pour assurer le fonctionnement de l'oeuvre coûte que coûte. Les demandes de prêts sont réunies et on les considère toutes ensemble, de manière à favoriser celles qui offrent le plus de garanties à tous les points de vue.

En parlant de la perception, M. Lacerte rappelle le grand principe qui est de voir chaque paroissien et de lui demander son obole pour l'oeuvre de l'Association. Il cite à ce propos le travail fructueux fait l'an dernier à Saint-Boniface, où les esprits ont été préparés de longue main et où l'on a eu l'idée d'organiser les jeunes gens et les jeunes filles à part. Comme résultat, le nombre des souscriptions est passé de 600 à 835 et le chiffre de la souscription de $1,080 à $1,365.

Les délégués donnent plein pouvoir à l'Exécutif de faire servir le fonds de prêts pour les fins de l'administration, au cas où la chose deviendrait nécessaire.

La séance de l'après-midi est consacrée aux élections et à l'adoption des résolutions. Le R. P. Faure, S.J., MM. Beaudry, Arthur Prud'homme, Dupas, Marion, Champagne et Narcisse Fournier (La Broquerie) sont nommés scrutateurs. Une fois le vote pris et pendant que les scrutateurs procèdent au dépouillement, les délibérations reprennent.

L'école de Transcona

Le matin, M. l'abbé Paillé avait exposé le cas de son école libre de Transcona, menacée de fermer ses portes par suite du chômage qui sévit parmi la population ouvrière de l'endroit. On revient sur cette question. Pendant plusieurs années, l'Exécutif de l'Association a fait ce qu'il a pu pour aider pécuniairement l'école de Transcona, mais l'état actuel de sa caisse ne lui permet plus d'intervenir. Un beau mouvement de générosité s'est produit parmi les délégués qui ont compris leur devoir de solidarité. Tour à tour, Saint-Pierre, Notre-Dame-de-Lourdes, La Broquerie, Lorette, Saint-Norbert, Saint-Jean-Baptiste, le Cercle Ouvrier Saint-Joseph et les Artisans Canadiens-Français de Saint-Boniface se sont engagés à organiser une partie de cartes au profit de l'école de Transcona; et d'autres suivront sans doute. Le soir même, au banquet, M. l'abbé Halde, curé de Sainte-Elisabeth, devait abandonner pour cette oeuvre le chèque de $100 gagné à la loterie de l'O.J.C.

Félicitations

M. J.-A. Marion offre les félicitations du Congrès au R. F. Joseph, principal de l'Académie Provencher, élu récemment président de l'Association des Instituteurs du Manitoba, et à M. Roger Goulet, qui prend sa retraite comme inspecteur d'écoles, après 32 ans de services.

M. Raymond Bernier donne lecture des résolutions qui sont adoptées après discussions.

En attendant le résultat des élections, M. Edmond Préfontaine, de Saint-Pierre, donne une chanson impromptue de sa composition sur le Congrès. Au cours de ses couplets fort spirituels, on acclame les noms de Henri Lacerte, Raymond Denis, Camille Fournier, Sauveur Marcoux, Arthur Beaubien, J.-A. Marion.

MM. Jodoin et Desautels prennent aussi une part fort appréciée à ce petit programme improvisé.

Liste des délégués officiels au Congrès

Saint-Boniface: MM. J.-A. Marion, W. Raymond, J.-L. Magnan, J.-O. Brunet, E. Provencher, H. Béliveau, J.-C. Fournier, L.-P. Gagnon, G. Chavanne, J.-A. Rocan, A. Hogue, A.-L. Monnin, J.-B. Leclerc, J.-A. Biron, E. Desautels, M. Toupin, H. Painchaud, J.-A. Ferland, A.-A. Prud'homme, J.-A.-A. Pambrun, C.-N. Dupas, J. Dufault, L. Jodoin, W.-N. Pétrin, H. d'Eschambault, P. Chabalier, Léon Rey, H. Lacerte, R. Goulet, J.-H. Daignault, F. Viau, Dr J.-J. Trudel, Mgr A. Béliveau, R. Bernier, juge Roy, Dr Guyot, C. Gaudette, Alex. Bernier, J.-A. Cusson, S.-J. Dussault, U. Lambert, C.-E. Couture, C. Teillet; Mlle Lamarre; Mmes J.-B. Côté, J.-J. Daoust, Raymond, Dumouchel, R. Goulet, E. Lévêque; Mlle A. Baril; M. l'abbé A. d'Eschambault; Rév. Frère Joseph, R. P. Maurice Dussault; R. F. Berger; Mlle V. Couture; Mme A. Lafrance; R. P. Bourque, S.J.; Mme H. Morier; Mgr Jubinville; M. Brabant, A.-J.-H. Dubuc.

Saint-Pierre-Jolys: MM. H. Robidoux, Aug. Vermette, A. Robidoux, C. Dandeneau, Jos. Desaulniers, Ed. Préfontaine, T. Proulx, G. Renuhrt.

Saint-Norbert: M. l'abbé N. Deslandes; J. Kenny, H. de Moissac, J.-A. Ritchot, J. Bohémier, A. Champagne; M. l'abbé Chamberland; S. Saint-Germain.

Aubigny: Louis Palud, Joseph Pelland; M. l'abbé Beaudry.

La Broquerie: N. Fournier, O. Balcaen, L.-J. Granger, S. Jolicoeur, J. Dandeneau, N. Deslauriers, F. Perrière.

Sainte-Anne-des-Chênes: N. Dufresne, Isidore Côté, A. Bériault, E. Daignault; R. P. Mercier, C.SS.R.; F. Tougas.

Mariapolis: D. Thérien, Raoul Lussier; M. l'abbé O. Moquin.

Grande Clairière: M. l'abbé J. Bertrand; Victor Delalleau.

Lorette: Mme R. Laurin, Mlle C. Gendron; M. Gendron, L. Desmarais, L. Laurin, Dr P. Royal, M. l'abbé Saint-Amant, J. Manaigre; Mme Léa Manaigre; L. Marcoux, S. Marcoux.

Saint-Malo: Evariste Hébert.

Somerset: M. l'abbé L. Senez; C.-E. Champagne, A. Lafrenière.

Fort Garry: M. l'abbé Cournoyer, Z.-O. Tellier.

Letellier: M. l'abbé H. Messier; C. Barnabé, E. Graveline, J.-A. Danserau, J. Jutras, Jos. Cadieux.

La Salle: C. Cormier, A.-G. Forest, L. Hogue.

Winnipeg: R. P. J.-B. Beaupré, Beaupré, O.M.I.; P. L'Heureux, D. Frémont, J. Lavoie, L. Sala, M. Gatien, A. Dostert, B. Léveillé.

Saint-Eustache: M. l'abbé J.-A. Bastien; Mme A. Beaudin; A. Beaudin, Avila Ménard, Alb. Gauvin, W. Desjardins, L. Chabot, C. Lachance.

Sainte-Elisabeth: M. l'abbé E.-A. Halde.

Saint-Adolphe: Emile Perron, L.-A. Tougas, O. Leclair; M. l'abbé Laurin.

Saint-François-Xavier: M. l'abbé Fyfe; Art. Lamothe, Jean Zastre.

Saint-Jean-Baptiste: M. l'abbé Couture; M. Fillion, P. Bérard, S. Marion, A.-L. Beaubien, F. Grégoire, Omer Lafond, Alb. Marion.

Fannystelle: M. l'abbé Caron; J.-E. Guyot, Ben. Arnal, Oscar Syrenne.

Vassar: M. l'abbé U.-R. Forest.

South Junction: A.-O. Beaudry, W. Gagnon.

Saint-Léon: R. Lussier, Félix Grenier.

Elie: M. l'abbé Hogue.

Transcona: M. l'abbé Paillé; A.-J. Lambert, G. Brunelle, A. Pepin.

Notre-Dame-de-Lourdes: R. P. Antoine; L. Baxin, Jean Comte.

Laurier: J.-H. Doucette.

Sainte-Agathe: T. Joyal, J. Lemoine, Art. Lemoine, L. Bourassa.

Haywood: M. l'abbé E. Lavoie; Aug. Lapeyre.

Le programme de la Semaine Sociale de Montréal

L'Ordre Social Chrétien d'après l'encyclique "Quadragesimo anno"

Lundi 29 août — Messe célébrée par S. Exc. Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada. Allocution de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal. "Déclaration d'ouverture", R. P. Archambault, S.J., président des Semaines sociales du Canada. "L'Ordre social", M. Emile Yelle, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de Montréal. "Droits et devoirs de la propriété", M. Damien Jasmin, assistant-secrétaire de l'Université de Montréal. "L'Eglise et les problèmes économiques et sociaux", R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V. Présidence d'honeur de S. Exc. Mr Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec.

Mardi 30 août — "Juste répartition des richesses", M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. "Les Opérations de bourse et leur moralité", R. P. Philippe Bournival, S.J. "Le Chômage, ses causes, ses remèdes", M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail. "Le Régime capitaliste, sa légitimité, ses abus", R. P. M.-A. Lamarche, O.P. Présidence d'honneur de l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie.

Mercredi 31 août — "Le Relèvement du prolétariat par l'accession à la propriété", M. Arthur Saint-Pierre, publiciste. "Le juste Salaire", Mgr Wilfrid Lebon, professeur au Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. "Contrat de travail et contrat de société", M. Thomas Poulin, rédacteur à l'"Action Catholique". Veillée religieuse. "L'apostolat laïque", sermon par le R. P. Lévi Côté, O.M.I.

Jeudi 1er septembre — "Retour de la mère au foyer", Rév. Soeur Gé... Lajoie, supérieure de l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil. "Le Retour à la terre", M. l'abbé Georges Bilodeau, missionnaire colonisateur. "Socialisme et communisme", M. J.-E. Barnard, rédacteur au "Bien Public". Manifestation populaire.

Vendredi 2 septembre — "Organisation professionnelle", M. l'abbé Emile Cloutier, curé de Saint-Justin. "L'Etat et les activités économiques", M. Eugène L'Heureux, professeur à l'Université Laval. "Rationalisation morale", R. P. Adrien Malo, O.F.M., professeur de théologie dogmatique. "Justice et charité", M. André Fauteux, ancien solliciteur général du Canada.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 JUILLET 1932 NUMERO 7

Celui qui croit pouvoir se passer de tout le monde se trompe fort, mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe encore davantage.

LA ROCHEFOUCAULD.

LA LIBERTÉ

Actuellement au Manitoba, la manière la plus pratique d'être un bon et excellent patriote, c'est d'être un ardent de l'Association d'Education.

Mgr A. BELIVEAU.

UNE ETAPE NOUVELLE

Le Congrès de 1932 marquera, croyons-nous, une étape nouvelle dans l'histoire de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.*

Plusieurs appréhendaient le contre-coup de la crise financière et prédisaient une assistance moindre, — partant un ralentissement d'enthousiasme. (On avait même envisagé l'opportunité de différer la tenue du Congrès, en attendant des jours plus prospères). Or les délégués ont répondu plus nombreux que jamais à l'appel qui leur a été fait et toutes les séances ont été suivies avec un très visible intérêt. Il est à propos de noter que rien dans la situation présente n'annonce de danger immédiat, qui aurait pu secouer une certaine apathie naturelle. C'est donc uniquement l'attachement à la cause de l'éducation catholique et française et la compréhension de plus en plus grande de l'oeuvre accomplie par notre Association qui ont fait le succès des deux journées des 5 et 6 juillet.

Parmi les causes adjuvantes, nous croyons cependant discerner les progrès remarquables de l'*A.C.J.C.*, dont notre organisation de défense scolaire a heureusement bénéficié. Ceci est dans l'ordre naturel des choses. Après avoir assisté, à quelques semaines d'intervalle, au Congrès de la *Jeunesse Catholique* et à celui de l'*Association d'Education*, il est facile de se rendre compte que les cadres de la première s'emboitent de plus en plus dans ceux de la seconde, qui en tire un renouveau plein de promesses.

Mais si l'*Association d'Education* a de son côté les jeunes, — gage précieux pour l'avenir, — ce Congrès nous a aussi permis de constater combien fortement elle s'appuie sur les anciens. Au banquet du soixantième anniversaire de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface*, qui l'a si magnifiquement clôturé, nous avons eu presque la sensation physique que les premiers chefs de la minorité française manitobaine étaient encore là tout près de nous, qu'ils nous prêchaient la même doctrine que nos chefs actuels. L'orateur qui les faisait revivre sous nos yeux, l'honorable juge Prendergast, fut intimement associé à leur oeuvre dans sa jeunesse; et c'est lui-même qui fut le premier président de notre *Association d'Education*, qui lui a tracé la ligne de conduite dont elle ne s'est jamais écartée. De la génération de 1871 à celle d'aujourd'hui, le flambeau nous a été transmis intact.

* * *

Une tradition qui remonte à soixante ans dans le pays même a eu le temps d'y pousser de fortes racines; mais nous ne pouvons oublier que pour se maintenir dans l'Ouest, le français a besoin d'être entouré de soins dévoués et constants.

La vie des cercles paroissiaux demeure toujours un article essentiel du programme auquel il faut sans cesse revenir. Si des groupes locaux sont inactifs et languissants, on ne peut espérer beaucoup d'enthousiasme pour la cause du français dans leurs milieux. Certains comités ne trouvent rien à faire et se dispensent ainsi de tenir des réunions; d'autres assurent qu'ils ont toujours de quoi s'occuper. Il en est de même dans la vie: les uns passent leur temps à flâner et les autres ne peuvent suffire au travail qu'ils s'imposent...

On a de nouveau parlé, au Congrès, du rôle des femmes dans l'*Association* et des services qu'elles sont appelées à y rendre. Les deux années écoulées ont permis de constater les résultats heureux de cette innovation. Bien que leur enrôlement dans l'armée active soit encore faible, les recrues féminines se sont signalées par leur ardeur à la tâche et des succès marqués. Telle ancienne institutrice qui occupe le poste de secrétaire d'un cercle paroissial a réussi à mettre sur un pied excellent toutes les écoles de sa localité, simplement parce qu'elle est plus apte que tout autre à s'intéresser à leur bon fonctionnement. D'autre part, les institutrices n'ont aucune hésitation à confier leurs problèmes à une femme capable de les comprendre et de les aider. De la sorte, la liaison si nécessaire entre le cercle local et le personnel enseignant s'accomplit dans des conditions idéales.

Nous avons un peu partout de nombreuses anciennes institutrices dont plusieurs se prêteraient volontiers à la même tâche, pour peu qu'on les en sollicite. Les mêmes personnes, ou d'autres de même capacité, seraient aussi parfaitement à leur place dans nos commissions scolaires.

Il n'y a rien dans ce mouvement de nature à porter ombrage aux hommes. En matière d'éducation, on ne saurait ignorer la femme sans faire fausse route.

* * *

Voici que s'offre une excellente occasion immédiate de mettre en oeuvre les bonnes résolutions toutes fraiches du Congrès. Lundi prochain, 18 juillet, est le jour fixé au Manitoba pour les élections des commissions scolaires dans les centres ruraux. Plusieurs rapporteurs et délégués ont insisté avec beaucoup de raison sur le choix des commissaires, dont le rôle est capital dans le bon fonctionnement de l'école. Que l'on apporte donc tout le soin voulu à l'élection de lundi et que nos compatriotes s'efforcent partout de confier la charge aux plus compétents, aux plus dévoués.

Donatien FREMONT.

Le "Progrès du Saguenay"

Le "Progrès du Saguenay", de Chicoutimi, dont la publication était interrompue depuis un mois et demi, vient de reparaître. Il sera hebdomadaire pour le moment, en attendant que des jours meilleurs lui permettent de redevenir quotidien. Nos meilleurs voeux à ce confrère qui a tant fait pour sa région.

Notre feuilleton

La Liberté reçoit des félicitations de nombreux lecteurs pour le choix de son nouveau feuilleton: "Jean Rivard, le Défricheur". C'est assurément un roman plein d'actualité, à l'heure où de toutes parts l'on éprouve le besoin d'un retour à la terre.

Comme on ne manquera pas de nous demander où l'on peut se procurer l'ouvrage célèbre de Gérin-Lajoie, nous pouvons dire à nos lecteurs que la Librairie Beauchemin réédite justement "Jean Rivard" dans sa collection de livres de récompenses. Il se vend au détail $1.25 franco.

Douze ans premier ministre

Québec. — M. Alexandre Taschereau a commémoré samedi le douzième anniversaire de son assermentation comme premier ministre de cette province, ayant été appelé à occuper le poste laissé vacant par la démission de sir Lomer Gouin le 9 juillet 1920.

Le Banquet de la Société Saint-Jean-Baptiste

(Suite de la première page)

Joseph Royal était grand, fort, avec un air de fierté et de grandeur. Ce fut lui qui eut le plus de relief parmi les Canadiens français de l'époque. Intelligent et très instruit, il avait exercé la profession de journaliste à Montréal et il fonda à Saint-Boniface le "Métis". Il fit partie de trois ministères, détenant chaque fois le portefeuille du procureur général. Il se montra l'un des législateurs les plus actifs de notre pays. Comme avocat, il fut associé avec l'hon. Joseph Dubuc et Son Honneur le juge Prud'homme. Il défendit Ambroise Lépine, de concert avec le fameux Chapleau. Sa carrière politique se termina au poste de lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

Joseph Dubuc était petit de taille, frêle, un peu pâle, avec une chevelure abondante. Au premier abord, il semblait austère, mais tous ceux qui le connaissaient le trouvaient charmant, admiraient sa simplicité et sa bonhomie. Il exerçait une influence profonde autour de lui. C'était un homme d'un remarquable bon sens, d'une probité légendaire et d'une grande piété. Il devint juge en chef du Manitoba et fut fait chevalier de Saint-Georges.

A.-A.-C. Larivière était un homme excessivement intelligent et de beaucoup d'esprit, connaissant bien les hommes. Il eut une longue carrière politique bien remplie et fut plusieurs fois ministre; plus tard, il devint député fédéral de Provencher, puis sénateur. Ayant fait l'acquisition du "Métis", il lui donna le nom du "Manitoba" et en devint le rédacteur en chef. Peu préparé à ce genre de travail, il s'y perfectionna rapidement et fut bientôt l'un des meilleurs journalistes du temps. C'était un homme qui aimait à rendre service. Il s'occupa tout particulièrement de colonisation et fit beaucoup pour obtenir aux colons leurs titres de propriété.

L'hon. juge Prendergast n'a pas connu personnellement Louis Riel; cependant il a eu un entretien de vingt minutes avec lui dans sa prison de Régina, en 1885. C'était un homme grand, au teint clair, à la chevelure abondante, aux gestes simples et polis. Il avait la main belle et fine, un oeil doux; il donnait l'impression d'un penseur au caractère mystique. On ne doit pas oublier que l'Acte du Manitoba n'est que la transcription à peu près littérale de la Liste des Droits, laquelle était l'oeuvre de Riel, et ce dernier n'avait pas alors 26 ans!

T.-A. Bernier, que l'on a coutume de rattacher aux précédents, bien qu'il soit venu un peu plus tard, était petit de taille, mais fortement charpenté. Son premier abord était sévère, mais c'était un homme aimable, d'une conversation intéressante et toujours instructive. Il avait été avocat et procureur du roi dans la province de Québec. Au Manitoba, il ne pratiqua pas le droit et devint surintendant catholique de l'éducation. Ce fut lui qui mit nos écoles sur pied et quand survint la crise, en 1890, nous avions un système d'écoles qui ne le cédait en rien à celui des Anglais. Bernier devint plus tard sénateur. Il avait été dans sa jeunesse rédacteur du "Courrier de Saint-Hyacinthe". Très instruit et nourri des idées classiques, c'était un excellent écrivain, franc, sobre, puissant et clair. C'est à lui que l'on doit les articles les plus remarquables parus dans le "Manitoba", dont il fut longtemps le directeur.

Cette galerie constitue un ensemble d'hommes remarquables et distingués, attachés à leur foi et à leur race, qui eurent à faire des luttes nombreuses et ardues. Nous leur devons une grande reconnaissance pour les services rendus et nous pouvons sans crainte faire un retour en arrière afin de nous inspirer de leurs exemples.

L'orateur ne mentionne qu'en passant la deuxième génération, venue vers 1882, et salue l'hon. juge Prud'homme, vétéran de nos luttes, comptant 40 années de magistrature. Il souligne l'oeuvre du clergé et des communautés religieuses: les premiers missionnaires Jésuites, Mgr Provencher, les Soeurs Grises, les Oblats et Mgr Taché dont il trace ce portrait: C'était un vrai prince, d'une dignité extraordinaire. Il était petit, mais paraissait grand. C'était un orateur extraordinaire, qui avait des aperçus ingénieux et ouvrait des horizons nouveaux. Son érudition était étonnante et embrassait tous les sujets.

L'honorable juge rappelle aussi le souvenir de Mgr Langevin, l'archevêque enjoué, aimable, à la personnalité débordante, à qui l'on doit l'édification de la cathédrale; puis il salue S. Exc. Mgr Béliveau, qui poursuit les traditions d'une illustre lignée, et l'assure de l'attachement affectueux et sincère de ses ouailles.

M. le magistrat Lacerte

M. le magistrat Lacerte propose la santé des Sociétés Soeurs. Il exprime sa satisfaction du beau succès du Congrès de l'Association d'Education. Les souvenirs évoqués par l'hon. juge Prendergast, dit-il, sont inspirateurs pour notre jeunesse. Tous ces hommes de notre sang et de notre foi représentent un passé dont nous pouvons être fiers, mais le présent est représenté par le distingué juge en chef lui-même et la chaine n'est donc pas interrompue. L'orateur fait l'éloge de la vénérable Société Saint-Jean-Baptiste, dont il rappelle l'influence et la popularité.

M. Raymond Denis

M. Raymond Denis offre à son tour à la Société Saint-Jean-Baptiste les respectueux hommages et les voeux des Sociétés nationales soeurs de la Saskatchewan et des provinces de l'Ouest. Il se dit heureux d'avoir vu les jeunes participer au Congrès. Il montre que les jeunes de sa province sont aussi très actifs pour la cause du français et tiennent à marcher sur la trace des anciens. Si notre langue s'enseigne comme elle s'enseigne aujourd'hui, nous ne le devons pas seulement aux sociétés actuelles, mais d'abord à la Saint-Jean-Baptiste, qui la première mena le bon combat.

M. Louis-Philippe Gagnon

M. le Président porte la santé du Canada et à M. Louis-Philippe Gagnon revient la tâche agréable de célébrer les vertus de la créature la plus douce, la plus délectable. Il félicite l'Association d'Education d'avoir reçu pour la première fois les femmes dans l'un de ses congrès. Nous sommes fiers, leur dit-il, de vous avoir parmi nous, votre collaboration à l'oeuvre est le meilleur gage de notre survie. Quand les femmes s'en mêlent, il n'y a pas lieu de craindre: la sainteté est avec nous, et la sainteté triomphera.

Programme artistique

Au cours du banquet, l'orchestre Sinfonietta, sous la direction de M. Marius Benoist, a exécuté avec beaucoup de succès le programme suivant: Offenbach, Orphée aux Enfers; Delibes, La Source; Coleridge Taylor, Chant Africain; Délibes, Pizzicati; Chaminade, Sérénade; Mozart, Menuet; Brahms, Valse-Suite; Ropartz, Ménétrier; E. Grieg, Au Printemps; Airs Canadiens.

M. le Dr J.-J. Trudel a déclamé avec art les "Voix de Maria Chapdelaine", extrait du roman de Louis Hémon.

Une amusante comédie en un acte de Labiche, "L'Affaire de la rue de Lourcine", a été jouée avec brio par Bernard Goulet, Armand Laflèche, Marc Meunier, Z. Bourdon et Jean Boily. La mise en scène, vrai chef-d'oeuvre de goût et de délicatesse, était l'oeuvre du jeune Paul Lévêque, qui avait confectionné lui-même tout un ameublement coquet avec de simples planches d'emballage.

M. J.-E. Perras a été très applaudi dans deux vieilles chansons canadiennes: "O Carillon" et "O Canada, mon pays, mes amours".

Remerciements

En termes très heureux, M. A.-C. Larivière remercie tous ceux qui ont prêté leur concours à l'occasion des fêtes et du banquet du soixantenaire de la Saint-Jean-Baptiste. Il exprime en particulier sa gratitude au R. P. Jubinville, O.M.I., qui a donné le sermon de circonstance à la cathédrale, à Mme Arthur Boutal, auteur des portraits des anciens, et à M. Joseph Desrosiers, qui a fait la décoration de la salle. Le fils du sénateur Larivière, témoin auriculaire de l'époque de la naissance du Manitoba, évoque une soirée à l'archevêché de Saint-Boniface en 1871 ou 1872, réunissant les personnages illustres dont nous a entretenus l'hon. juge Prendergast. Il dit que l'année 1880 marqua l'apogée de la vie familiale et sociale à Saint-Boniface et rappelle le souvenir de la fête nationale de 1884 qui fut célébrée dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

La soirée se termine par le tirage de la rafle de $100 de l'O.J.2.C. L'heureux gagnant, M. l'abbé Halde, curé de Sainte-Elisabeth, l'abandonne généreusement en faveur de l'école libre de Transcona.

La régie des spiritueux aux Etats-Unis

Washington. — Le Sénat des Etats-Unis a décidé à l'unanimité d'inscrire sur son feuilleton, pour étude, un amendement pour substituer la régie des spiritueux à la prohibition.

FLEMING, N.-J. — John-Hughes Curtis, trouvé coupable d'avoir entravé l'action de la justice dans la poursuite des ravisseurs du bébé Lindbergh, a été condamné à un an de prison et $1,000 d'amende.

UN SOUS-MARIN COULE AU LARGE DE CHERBOURG

Soixante-dix membres de l'équipage ont péri — On ne peut expliquer la cause du sinistre

Cherbourg, France. — Le sous-marin français "Prométhée" a coulé au large du port de Cherbourg, alors qu'il faisait des essais. Soixante-dix hommes d'équipage se sont enfoncés avec le submersible par 245 pieds de profondeur à sept milles au nord du cap Lévis.

Sept membres de l'équipage, dont le lieutenant du Mesnil, commandant du navire, se sont sauvés. Ils se trouvaient sur le pont lorsque les courants ont fait couler le sous-marin. Ils ont été précipités à la mer où ils ont nagé plus d'une heure avant d'être secourus par une barque de pêche.

Les travaux pour renflouer le submersible et ses soixante-six occupants ont commencé immédiatement, mais les forts courants qui passent à cet endroit rendent la besogne particulièrement difficile.

Le lieutenant du Mesnil a déclaré qu'il ne pouvait pas expliquer la catastrophe. Il croit qu'il a dû y avoir quelque erreur de manoeuvre.

L'endroit où gît le "Prométhée" se trouve en face de l'endroit où l'Amirauté britannique a travaillé pendant plusieurs jours en janvier dernier pour tâcher de venir au secours de l'équipage du sous-marin M-2, qui a coulé aussi soudainement que le sous-marin français.

Une commission d'enquête a déjà commencé ses travaux. Ses membres et le lieutenant du Mesnil se sont rendus sur les lieux du sinistre.

PROGRAMME DE LA CONFERENCE

Le premier ministre Bennett fait connaître les grandes lignes de la discussion pour la consultation d'Ottawa

Ottawa. — Le premier ministre Bennett a annoncé officiellement, lundi soir, le programme provisoire de la Conférence économique impériale qui va s'ouvrir le 21 juillet. Il embrasse, d'une façon générale, les questions de tarif, de commerce et de finances. L'immigration ne figure pas dans ce programme.

Voici les principaux chapitres sous lesquels seront discutées les questions économiques intéressant les différentes parties de l'Empire:

A—Questions générales de commerce

1.—Examen des aspects de commerce général, tarif et administration affectant le commerce impérial, comprenant entre autres les sujets suivants:

(a) Reconnaissance du principe de préférences réciproques dans l'Empire;

(b) Application générale des préférences existantes et futures;

(c) Extension aux autres parties de l'Empire des avantages accordés à des pays étrangers;

(d) Détermination du pourcentage nécessaire pour obtenir le traitement préférenciel;

(e) Primes d'exportation et droits d'antidumping dans l'Empire.

2.—Politique de traités commerciaux avec les pays étrangers, comprenant entre autres:

(a) Relation des préférences interimpériales avec les concessions aux pays étrangers;

(b) Interprétation de la clause de la nation la plus favorisée.

3.—Considération de la base et des moyens appropriés pour réaliser la coopération économique interimpériale.

B.—Questions monétaires et financières.

Etude des relations actuelles entre les différentes monnaies de l'Empire, de la possibilité de prendre des mesures pour stabiliser le change.

C.—Négociation de traités de commerce.

Mgr Camille Roy nommé vicaire général

Québec. — Par décision de S. Exc. Mgr l'Archevêque, Mgr Camille Roy, P.A., élu supérieur du séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval, en juin dernier, vient d'être nommé vicaire général en remplacement de Mgr Ph.-J. Fillion, P.A., ancien supérieur du séminaire.

ECHOS D'EUROPE

Mattern et Griffin atterrissent à mi-chemin entre Berlin et Moscou

Moscou. — Les deux aviateurs américains James Mattern et Bennett Griffin ont été forcés d'atterrir près de Borisov, à une cinquantaine de milles de Minsk, à cause d'une défectuosité dans le mécanisme de conduite de leur avion. Ils s'en sont tirés avec de légères contusions, mais leur avion est complètement hors de service. Ils sont descendus dans une tourbière, ayant pris les lumières de Borisov pour celles de Moscou.

Mattern et Griffin ont dû atterrir huit heures après avoir quitté Berlin, alors qu'ils avaient parcouru plus de la moitié des 950 milles qui séparent Moscou de la capitale allemande.

Il est évident que cette mésaventure met fin à leur envolée autour du monde. Leur avion est hors de service et ils n'ont plus aucune chance de faire mieux que Post et Gatty qui avaient déjà 24 heures d'avance sur eux à cette étape du voyage.

Mattern et Griffin ont réussi la plus rapide traversée de l'Atlantique dont l'histoire de l'aviation fasse mention et la première envolée de l'Amérique du Nord à Berlin.

La mobilisation agricole en Russie

Moscou. — Joseph Stalin et Vyacheslaff Molotoff, président du conseil des commissaires du peuple, ont publié un décret conjoint qui demande la mobilisation de toutes les ressources agricoles de la nation pour assurer le succès des récoltes.

Pour prévenir les erreurs de l'an passé qui ont eu pour résultats des pertes énormes de grain, de betteraves à sucre et d'autres produits, le décret étend le système de la rémunération du travail à la pièce aux exploitations agricoles de l'Etat. On a fixé une quote-part à chaque ouvrier et établi une échelle de primes en argent et en nature à ceux qui dépasseront cette quote-part et de réductions de salaire pour ceux qui ne l'atteindront pas.

Le décret enjoint de plus aux manufactures de ne rien négliger pour fournir l'outillage nécessaire aux exploitations agricoles.

Le corps de Briand inhumé à Cocherel

Cocherel, France. — Le corps d'Aristide Briand a été transporté du cimetière de Passy et inhumé dans le domaine de Cocherel où il reposera définitivement.

M. Frank Kellogg assistait à la cérémonie et M. Edouard Herriot a prononcé une allocution.

Un monument dont un comité prélève les fonds s'élèvera bientôt sur la tombe de l'ancien président du conseil.

Un appel du président de la France

Paris. — Dans une allocution qu'il a prononcée à un banquet de la Chambre de commerce des Etats-Unis, à Paris, à l'occasion du 4 juillet, le président Lebrun a demandé aux Etats-Unis et à la France, deux grandes démocraties mondiales, de faire des sacrifices mutuels et de faire fructifier leur vieille amitié pour la liberté du monde.

Au même banquet, M. Frank-B. Kellogg, ex-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a parlé en faveur du désarmement mondial.

Hitler serait favorable au retour de l'ex-kaiser en Allemagne

Berlin. — Des envoyés d'Adolph Hitler se seraient rendus récemment à Doorn, pour faire connaître à l'ex-kaiser l'opinion des milieux dirigeants du parti national-socialiste sur un retour éventuel en Allemagne de Guillaume II.

Le journal communiste "Berlin Am Moren" — auquel il y a lieu de laisser la responsabilité de ces informations — dit apprendre, en effet, de source certaine, que le général Epp et d'autres personnalités du parti raciste ont rendu visite à Guillaume II et lui auraient déclaré qu'Hitler n'aurait aucune objection à faire contre son retour en Allemagne.

En échange, l'ex-kaiser aurait promis de continuer à soutenir financièrement le parti hitlérien.

Le surnaturel, c'est la grande question, celle qui domine toutes les autres. Et même est-ce qu'il y a autre chose d'intéressant au monde? — Louis Bertrand.

LE SUICIDE DE L'ASSASSIN DU CAPORAL RALLS

Willie Miller est trouvé mort dans un fourré d'où il bravait la police depuis trois jours

Kelvington, Sask. — Poursuivi, traqué, cerné par une patrouille de gendarmes à cheval, renforcée par une troupe de volontaires, Willie Miller, un des trois meurtriers du caporal Leonard-V. Ralls, a échappé à la justice en se suicidant après la plus sensationnelle chasse à l'homme dans l'histoire de la Saskatchewan.

Miller est mort dans un fourré d'où il avait tenu la police à distance pendant trois jours. Décidé à vendre chèrement sa vie, Miller a soutenu un duel au revolver pendant huit heures consécutives. Dans une position avantageuse, il parvenait à éviter la fusillade de représentants de la justice mais sa provision de cartouches s'épuisait. C'était là où voulait en venir l'officier préposé au commandement de la troupe. Il n'avait pas pensé cependant que Miller se réservait sa dernière balle. Avant de trouver le fourré qui le dissimulait si bien, le bandit avait dû courir d'un arbre à l'autre, tirant vers la patrouille. Il abattit plusieurs chevaux de la gendarmerie, mais sans toucher d'agents, cette fois.

Pour la première fois en cette province, la police se servit d'avions pour une chasse à l'homme.

La police ne parvient pas à comprendre comment il se fait que les trois bandits aient pu se séparer, mais elle prétend qu'une entente a été faite entre les trois assassins qui décidèrent de prendre trois routes différentes pour que la troupe dût se diviser elle-même.

Quand les deux Kurukal, ses complices, furent appréhendés, la police centralisa ses forces et donna après Miller à fond de train.

La fin tragique du bandit n'a pas étonné la justice. Un officier déclarait qu'un bandit de ce calibre n'arrête devant rien pour se soustraire à la loi, quand il le peut. Une dernière ressource lui restait, Miller l'employa sans crainte. Les deux autres prévenus comparaitront d'ici quelques jours.

ON VA ABOUTIR A UNE ENTENTE

Herriot et Von Papen réussissent à s'entendre sur les réparations et vont conclure un accord

Lausanne. — On annonce officiellement que la France et l'Allemagne s'entendent tout à fait sur les questions débattues à la conférence des réparations.

Cette entente est considérée comme un grand triomphe pour la diplomatie britannique.

Le premier ministre de France, M. Edouard Herriot, consent à accorder à l'Allemagne une certaine satisfaction au sujet de la clause du traité de Versailles relative à la culpabilité de la guerre.

Au vrai, l'entente ne portera pas sur tous les points que les Allemands désiraient y inclure, comme le programme de reconstruction économique de l'Europe comportant un pacte de consultation des six principales puissances de la conférence. Elle ne comprendra pas non plus divers autres sujets politiques. Néanmoins, elle peut beaucoup contribuer à écarter les difficultés financières de l'Europe.

L'entente

L'entente que la France et l'Allemagne ont conclue substitue aux annuités des réparations le paiement d'une somme nominale de trois billions de marks-or (environ $750,000,000). Lorsque son crédit le lui permettra, l'Allemagne émettra, à 90 pour cent du prix, des obligations pour cette somme.

Le préambule de l'entente déclare que les réparations sont définitivement terminées et que les nations commencent un nouvel effort pour établir leurs relations sur une base de confiance mutuelle.

Les obligations allemandes seront suspendues pour au moins trois ans. Le taux d'amortissement est fixé à 1 pour cent. Les obligations arriveront à échéance dans 37 ans.

LOS ANGELES, Cal. — King Camp Gillette, l'inventeur du fameux rasoir de sûreté, est mort à l'âge de 77 ans.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

La retraite ecclésiastique s'est ouverte lundi soir au Collège de Saint-Boniface. Tous les curés et prêtres séculiers sont présents. Le R. P. Bourque, Jésuite bien connu, dirige les exercices. S. Exc. Mgr l'Archevêque assiste également aux conférences et instructions.

A la Cathédrale

Dimanche prochain, à cause de l'excursion annuelle des chantres, il n'y aura pas de messe chantée à 10 h. 30, à la cathédrale. Mgr le Curé a averti les fidèles d'avoir à se rendre à temps à la sainte messe.

Le cimetière

Dimanche dernier, dans son prône, Mgr Jubinville a rappelé l'obligation d'entretenir notre cimetière. Nous avons un cimetière historique, situé dans un endroit idéal. Des milliers de visiteurs viennent le voir tous les ans. Toutes ces raisons, en plus des autres raisons de reconnaissance, d'affection, nous font un devoir d'entretenir nos fosses. Inutile de revenir constamment sur ce sujet. Il y a négligence évidente. Mgr le Curé a cité l'exemple de cimetières protestants où l'on a le culte extérieur des lieux et des choses.

Excursion de la Chorale

Les membres de la Chorale de la cathédrale doivent se rappeler que dimanche prochain aura lieu leur excursion annuelle. Le départ se fera à la sortie de la messe de 7 h. 30. Donc, à dimanche prochain, le 17.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

Soixantième anniversaire

Avec le banquet du 6 juillet se terminaient les fêtes de cet anniversaire. De l'avis de tous, ce furent les fêtes les plus belles depuis l'existence de la société. Brièvement, revoyons-en le programme.

Depuis longtemps, la Société avait fait le rêve de voir la jeunesse s'intéresser à ses oeuvres et à son idéal; son appel fut entendu et elle confia la partie sportive et d'amusements populaires à l'Organisation Jubinville des Jeunes. Ils promirent d'en faire un succès et ils ont tenu parole. Honneur à eux. La Société Saint-Jean-Baptiste a donc conquis les jeunes; elle les gardera et dès la prochaine assemblée elle verra à leur donner une place d'honneur et active dans le cadre de ses activités.

Le programme religieux comprenait la messe solennelle, précédée de la procession traditionnelle. La Fanfare La Vérendrye, les enfants des écoles, les sociétés soeurs avec leurs drapeaux et bannières s'étaient joints à ce ralliement; cela fut un cortège imposant et représentatif.

Le premier président d'honneur de la société, Mgr Taché, appartenant à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, il appartenait à un fils de cette congrégation de donner le sermon de circonstance. Ce fut donc le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., qui, avec une grande éloquence, fit revivre la page glorieuse et sublime de ces soixante années de survivance à la foi catholique et aux traditions ancestrales et en tira les conséquences et les devoirs qui nous incombent pour rester fidèles à ce glorieux passé.

Le soir, sur le terrain du vieux collège, M. l'abbé A. d'Eschambault parla de La Vérendrye et de la découverte du Nord-Ouest, dont on fête le deuxième centenaire cette année. La Société Saint-Jean-Baptiste a toujours tenu en honneur le souvenir du grand découvreur et cet automne elle verra à organiser une soirée nationale pour rappeler à nouveau ce souvenir.

M. le Dr Trudel, dont le père, Edmond Trudel, fut, il y a une quarantaine d'années, le secrétaire actif de la société, dans un magnifique discours prononcé avec conviction et force, fit l'historique de la Société, de ses coutumes, montra les devoirs de l'heure actuelle et fit partager les sentiments de fierté nationale qui l'animaient.

Après ces discours, sous l'habile direction de Mlle Yvonne Thibault, un choeur puissant et gracieux, composé de mille fillettes coiffées d'un bonnet blanc aux couleurs françaises, chanta avec entrain nos vieilles chansons canadiennes. C'est en vue de garder au sein de la population et dans l'âme des enfants ce précieux trésor de la chanson française que ce puissant choeur avait été formé, et c'est le désir de la Société de continuer cette campagne d'expansion de la chanson des ancêtres.

La fête se termina par le feu de la Saint-Jean. Ces réjouissances avaient amené plusieurs milliers de personnes et tard dans la soirée, chacun rentra chez soi, emportant de ces fêtes un souvenir salutaire et un renouveau de fierté nationale.

Pour orienter cet anniversaire vers un but pratique, la Société faisait coïncider son banquet avec la clôture du Congrès de l'Association d'Education. Ce banquet restera un bon souvenir pour ceux qui y ont assisté, par la décoration artistique de la salle, le nombre imposant et représentatif des invités, des discours prononcés et par le programme musical et littéraire qui y fut donné.

Le ralliement de la jeunesse autour de la Société Saint-Jean-Baptiste est l'un des plus beaux succès de ces fêtes et est d'une grande espérance pour l'avenir. Ces jeunes ne sont-ils pas les rois de demain, et ne sera-ce pas à eux, lorsque les anciens auront disparu, à maintenir l'idéal de la Société?

Les travaux et les oeuvres de ces soixante premières années de la Société Saint-Jean-Baptiste sont donc une semence qui va germer et se développer par les soins de la jeune génération qui, à son tour, la transmettra à la suivante. Son devoir est de parfaire l'oeuvre des devanciers et de maintenir dans toute l'acceptation du mot les traditions des aïeux, et ainsi, comme au livre de Maria Chapdelaine, dans plusieurs siècles encore, le monde étonné et saisi d'admiration se tournera vers ce petit peuple de la Rivière-Rouge et dira: "Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir".

G. CHAVANNE.

Remerciements

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface désire remercier tous ceux qui, d'une façon ou l'autre, l'ont aidée dans la célébration de ces fêtes anniversaires.

Son souvenir va à tous ceux qui, n'ayant pu assister à ces fêtes, ont été en sympathie avec elle.

Le président,
J.-H. DAIGNAULT.

Le concours catholique de tennis

Dimanche après-midi, sur les courts de l'Union Canadienne, avaient lieu les finales du concours de tennis ouvert à tous les catholiques de la province. Ce concours organisé par la Ligue Catholique comprenait les simples pour demoiselles et simples pour messieurs. Cinquante-huit concurrents et concurrentes répondirent à l'appel du comité exécutif. L'entrain ne manqua pas pendant toute la semaine donnée au concours et les deux quotidiens de notre ville publièrent heureusement tous les rapports rédigés chaque jour par le secrétaire-trésorier de la Ligue.

Mlle Yvette Sala, par sa victoire sur Mlle Oliv eKavanagh, retint son titre de reine du tennis des demoiselles catholiques de la province. Dans le concours des messieurs, Fred Kavanagh, avec son jeu redoutable, fit très bien en forçant Art Devlin à cinq sets. Le public démontra son appréciation à maintes reprises par des applaudissements répétés.

Le Comité peut se dire fier du franc succès obtenu par ces deux concours. De plus, il offre ses félicitations à Mlle Y. Sala et à M. Art Devlin et remercie de tout coeur le club de l'Union Canadienne pour avoir mis ses courts à sa disposition. Il n'oublie pas non plus la Liberté qui annonça le concours, et M. l'abbé Edmundson, qui présenta les prix et la coupe de la "Northwest Review".

Espérons que la Ligue continuera de succès en succès et que les joutes de chaque semaine intéresseront le public comme celles de dimanche après-midi.

— LE PRESIDENT.

PETITES NOTES

Le docteur et Mme N.-A. Laurendeau et leurs enfants sont actuellement en villégiature à leur résidence de Kenora. Les fonctions de coroner du Dr Laurendeau ont toutefois nécessité son retour à la ville pour quelques jours.

* * *

M. et Mme J.-A. Desjardins sont partis samedi dernier pour une randonnée en automobile jusqu'à Ponteix, où ils visiteront des amis. Ils croient être de retour à Saint-Boniface dans une semaine.

* * *

Mme H. Béchard, rue Masson, est partie jeudi dernier pour une randonnée en automobile à Québec.

* * *

Mme Joseph Biron, de Saint-Paul, Minn., est de passage chez sa soeur, Mme J.-H. Desautels, rue de la Morénie.

* * *

M. et Mme Paul Dubois sont de retour de Minneapolis et résideront désormais 506, rue Saint-Jean-Baptiste.

* * *

Miles Anna Leclerc, Madeleine Painchaud, Anna Béliveau et Betty Longpré sont parties jeudi dernier pour passer deux semaines à Clear Lake.

* * *

M. et Mme Patrick Gannon, rue Dumoulin, sont l'objet de félicitations à l'occasion de la naissance de deux jumeaux.

* * *

M. et Mme Joseph Baudry, accompagnés de Mme H.-G. Triggs et de Mme William Cox, sont partis lundi matin en automobile pour un voyage à Chicago, Montréal, Québec et New-York.

* * *

Mlle Gabrille Roy est partie pour un voyage de deux mois dans la province de Québec.

La "poudrerie"

Depuis quelques années, dans tout l'Ouest canadien, la poudrerie du sol a causé des dommages considérables aux récoltes, à un point tel que les législateurs ont institué une Commission d'hommes compétents pour en étudier les causes. Les renseignements que nous donnera cette commission seront certes plus intéressants que ceux que je puis vous donner ici.

Nous savons cependant que la poudrerie du sol est causée par la culture intense du blé, particulièrement lorsque le terrain a eu un guérêt d'été comme préparation.

Pour y remédier, il faudrait retourner à la terre l'humus que la croissance des grains y a enlevé et les milliers de fibres que ce guérêt d'été y a détruits. Ce sont là deux conditions nécessaires pour empêcher la poudrerie.

On peut encore supprimer le guérêt d'été par la culture méthodique des trèfles et de la luzerne. Ces légumineuses, en effet, avec leurs racines nombreuses, pénètrent dans la terre à quatre ou cinq pieds de profondeur, et attirent l'humidité à la surface du sol. Leur second avantage est d'empêcher la croissance des mauvaises graines. Enfin le troisième vient de leurs racines, qui en se décomposant, laissent dans la terre des trésors d'humus et de fibres.

On peut encore supprimer le uérêt d'été par la culture mixte ou culture à rotation. Par ce moyen, nos animaux utiliseront les fourrages succulents que nous aurons récoltés et nous fourniront des produits nécessaires à notre subsistance. Et ce mode de culture retournera à la terre l'engrais que le partisan de la grande culture dans l'Ouest n'a jamais songé à y restituer.

A mon avis, nous devrions conserver sur nos fermes, si elles sont bien organisées, une lisière boisée, à peu près tous les 2,000 pieds. Ces brise-vents arrêteraient la neige qui, au printemps, répandrait son humidité sur tout le terrain également. Ils protégeraient aussi nos animaux contre les rayons du soleil en été, et contre les vents froids au printemps et à l'automne. Et dans l'avenir, quels avantages dans ces brise-vents! Nos fermes ne seraient plus dénudées, mais sillonnées par des lisières d'arbres géants qui changeraient l'aspect de toutes nos fermes. Ils auraient la propriété qu'ont les forêts d'attirer les nuages et par conséquent assureraient l'humidité si nécessaire à nos cultures.

Je reste donc convaincu, chers amis, que la culture des trèfles, la culture mixte, et une plantation d'arbres soigneusement entretenus arrêteraient la poudrerie du sol, seraient une source de revenus et augmenteraient de beaucoup le charme de la vie champêtre. Ces méthodes nous permettraient même, en ces temps de crise, d'espérer voir l'agriculteur reprendre le rang qu'il occupait au point de vue du commerce au Canada, plutôt que de le voir, comme aujourd'hui, tendre la main aux pouvoirs publics pour suffire à sa subsistance.

Paul TRUDEAU,
Cercle N.-D. de la Miséricorde,
Grande Pointe, Man.

Le "Challenger" se rend à la baie d'Hudson

Saint-Jean, Terre-Neuve. — Le navire "Challenger", de l'Amirauté de Grande-Bretagne, est arrivé dans le port et l'on croit qu'il est en route pour la baie d'Hudson. Les membres de l'équipage n'ont rien voulu révéler de leur mission, mais on croit qu'ils sont venus pour étudier les facilités que le détroit d'Hudson peut offrir à la navigation.

Signes visibles d'augmentation dans la production des bêtes à cornes

Il y a certaines conclusions que l'on est en droit de faire après avoir étudié les chiffres concernant les bestiaux, présentés dans le douzième rapport annuel de la Division fédérale de l'Industrie Animale, sur l'origine et la qualité des bestiaux de commerce vendus au Canada en 1931. Il y a tout lieu de croire que la production augmentera, non seulement parce qu'il s'est acheté 10,000 boeufs d'engrais de plus cette année que l'année précédente et que ces chiffres sont les plus forts qui aient été notés depuis 1928, mais aussi parce qu'il y a eu une diminution très forte dans les ventes de vaches et de génisses.

Quoique le nombre de bêtes à cornes de toutes espèces vendues cette année soit de 23,400 supérieur au chiffre de l'année précédente, il y a eu une diminution de 33,655 têtes, soit environ six pour cent dans le nombre de vaches et de génisses vendues.

"L'homme qui a tué Kitchener" bénéficie d'un non-lieu

New-York. — Le tribunal chargé de juger le cas d'un mystérieux individu, nommé Fritz Joubert Duquesne, qui s'était, il y a un certain temps, évadé d'une prison américaine et dont l'Angleterre réclamait l'extradition, le tenant pour un espion coupable de l'explosion, pendant la guerre, du vapeur "Tennyson", a conclu à la non-culpabilité de l'accusé, quant à ce premier délit. Il a ordonné, en conséquence, sa mise en liberté.

On se rappelle que Duquesne, qui se prétend victime d'une erreur d'identité, avait été trouvé porteur d'un agenda intitulé "L'homme qui a tué lord Kitchener", avec une carte montrant l'endroit exact où avait disparu dans la mer le cuirassé emportant le fameux chef de guerre anglais.

Les framboises sont en retard, mais elles sont belles

La récolte de framboises promet d'être bien égale à la moyenne cette année, quoique la saison soit de dix à quinze jours en retard sur l'année dernière. Les rapports reçus par le ministère de l'agriculture à Ottawa indiquent que l'étendue en framboises est d'environ cinq pour cent plus grande qu'en 1931; les tiges ont bien hiverné dans presque tous les districts et ne portent presque aucune trace de dégâts.

Page Féminine

Mamans, attention!

Que de choses utiles, dont vous ne vous doutez peut-être pas, vous apprendriez, si vous vous donniez la peine de causer avec votre enfant! Que de choses aussi vous pourriez lui apprendre, à condition d'y penser un peu!

Il peut se faire, par exemple, que vous remarquiez chez lui des façons de parler qui vous déplaisent. Vous soupçonnez à bon droit certains camarades d'avoir une mauvaise influence sur lui, de chercher à l'entraîner dans de mauvaises compagnies.

Sans prendre le danger au tragique, sans vous l'exagérer, prenez-le au sérieux: il pourra être imprudent, maladroit et même inutile d'interdire complètement à l'enfant de fréquenter ces camarades dangereux, mais vous pouvez le mettre en garde contre leurs exemples, vous pouvez lui faire comprendre le tort qu'ils lui font, et l'amener ainsi à se détacher d'eux. Ou bien encore, il vous répétera fièrement, comme s'il avait découvert la plus profonde vérité, quelque ineptie entendue dans la rue ou ailleurs: "C'est bon pour les imbéciles de s'éreinter à travailler", etc. Vous pensez bien qu'il est impossible de prévoir tout ce que peuvent inventer la sottise et la mauvaise foi! Malheureusement, l'enfant se laisse prendre très facilement aux pièges de cette sottise; c'est au père ou à la mère de le défendre, de redresser ses idées fausses dès leur apparition, sans attendre qu'elles aient eu le temps de faire des ravages.

Vous confie-t-il l'attrait qu'il croit ressentir pour tel ou tel métier, vous le froisseriez grandement en vous moquant de lui ou en lui déclarant, sans paraître le consulter: "Tu sais bien que c'est décidé: tu seras ceci, ou cela". Assurément, on ne saurait prendre au sérieux toutes les vocations que vous annoncent les enfants; leur jugement n'a guère de bases solides; ils tournent souvent, comme une girouette, à tous les vents.

Cependant, il ne serait pas juste de croire les enfants incapables d'obéir à des motifs enfantins, d'être poussés, peut-être même sans le savoir, par des raisons sérieuses, profondes; il est très possible que, dès leur jeune âge, des aptitudes spéciales à une profession déterminée se fassent jour, et expliquent la répugnance qu'ils éprouvent pour toute autre carrière.

Une mère qui connaît bien son enfant peut arriver à démêler les vrais motifs des préférences qu'il manifeste; il lui est assez facile de distinguer ce qui a pu le séduire dans tel ou tel état. Si vous le voyez simplement ébloui par des avantages illusoires, efforcez-vous, sans lui ôter son enthousiasme, de ramener ses regards vers le côté sérieux de la question, de lui signaler les inconvénients auxquels il n'avait pas songé, de lui faire comprendre que le choix d'un métier, engageant l'avenir, doit être guidé par des raisons solides et non par un simple caprice.

Voici que, au contraire, vous êtes en face d'un enfant qui, depuis plusieurs années, n'a cessé de manifester un goût prononcé, indiscutable pour un métier en particulier. Vous retrouvez ce goût dans tous ses jeux, dans ses conversations, dans ses préoccupations; or, ce métier n'est pas celui que vous désiriez pour lui, et vous entrevoyez peut-être les lourds sacrifices qu'il exigera. Connaissant à fond votre enfant, vous serez bien préparée à résoudre ce grave problème, pour son plus grand bien moral et matériel, présent et à venir.

Il se peut que l'importance de vos conversations avec vos enfants vous ait, jusqu'à présent, échappé; ne dédaignez pas plus longtemps ce moyen que Dieu vous a donné d'agir sur eux, de leur transmettre le meilleur de vous-même. Efforcez-vous d'apporter, dans l'emploi de ce moyen, de la clairvoyance et de l'esprit de suite.

UNE MERE.

RACONTONS DES HISTOIRES A NOS BAMBINS

Que de fois n'avons-nous pas écouté, vous et moi, ces magnifiques histoires que nous contait notre mère! Rien ne nous charmait, ni ne nous captivait autant que ses récits. "Il y avait une fois." Ces mots avaient un pouvoir magnifique dès qu'ils tombaient dans nos jeunes oreilles.

Et hélas, on ne raconte plus, ou on raconte encore très peu aux enfants. Cela n'est plus de notre temps, dit-on, on cherche d'autres distractions; théâtre, cinéma, et vous savez toutes combien ils sont nombreux aujourd'hui.

Si les mères savaient pourtant quelle puissante aide l'historiette peut être pour l'éducation des petits, elles ne la mépriseraient ni ne la négligeraient plus.

A l'aide d'une "histoire", on imprime petit à petit dans la jeune intelligence des vérités religieuses, morales, historiques et scientifiques qui leur seront utiles pour la vie. Souvent elle sème dans l'âme enfantine, ces sentiments de pitié, de charité, cette aversion pour le mal, cette admiration pour le bien, cette noblesse de sentiments que nous aimons tant à voir fleurir en eux tandis que exhortations, punitions restent neuf fois sur dix inutiles.

Et pourquoi? Les exhortations parlent uniquement à l'intelligence, au jugement qui n'est pas encore développé; les punitions répétées endurcissent. Tandis que l'histoire, si simple qu'elle soit, fait surgir devant leurs yeux des images, des personnages animés parlant la langue qu'ils comprennent. Racontez-leur l'histoire du petit Chaperon Rouge par exemple: les enfants voient les suites de la désobéissance, ils voient la peur de la petite héroïne, et dans la suite, ils seront plus dociles. Une telle leçon n'est jamais perdue. Cependant ne peuplez pas l'esprit des enfants d'êtres fantastiques: Croquemitaine, Barbe-Bleue, géants, fées, etc., évitez celles qui incitent à la gourmandise ou flattent toute autre mauvaise tendance; bannissez celles qui parlent de voleurs, d'assassins, qui peupleraient leur imagination et en feraient des craintifs et des peureux.

Ne dites pas: "Nous n'avons pas le temps de raconter", ni "Nous ne connaissons pas d'histoires..." Notre histoire nationale n'offre-t-elle pas le récit d'épisodes dignes et capables de plaire aux jeunes enfants?

Et la Bible, n'est-elle pas une mine inépuisable de récits variés, propres à piquer vivement la naturelle curiosité des enfants?

Racontez-leur l'histoire de la naissance du petit Jésus, des bergers, des Mages, de la fuite en Egypte, etc... Mais narrez-leur surtout des vies d'enfants héroïques, modèles du devoir tels que: La petite Thérèse, Anne de Guignée, Godelieve Everard, le petit Gui, et que sais-je encore; ces histoires-là initieront à la pratique des vertus, qu'on a parfois tant de peine à leur faire acquérir.

Mères, instruisez vos enfants par l'histoire, comme on le faisait jadis, dans les bonnes soirées. Laissez souvent venir à vous les petits; et alors, narrez, narrez encore, le charme qui en résultera pour vous et pour eux sera votre récompense; et ces moments deviendront pour vous, comme pour les chers mioches, des instants de plaisir impatiemment attendus.

L'AMOUR EST VOTRE VOCATION

Vous vivez... affirmez-vous, comme toute jeune fille honnête, sérieuse, tranquille, laborieuse. Vos journées sont occupées; vous prenez des distractions convenables et aimables... etc. Rien à redire à votre conduite et à vos habitudes. Et l'Amour, que fait-il en ceci?...

— Eh bien! je l'attends.

Comme cela?... Sans rien préparer pour son arrivée?... Sans y penser?... Et vous soupirez: "Oh! oui, j'y pense!... Mais à quoi bon préparer, s'il ne vient pas? Quand le jeune homme rêvé se présentera..."

Dès lors, ce n'est pas l'Amour que vous attendez: c'est le jeune homme rêvé... Et vous me répondez, désenchantée:

Qui peut m'apporter l'Amour, sinon un beau jeune homme?

Et si le beau jeune homme ne vient pas, faillirez-vous pour cela à votre vocation? Si l'Amour est "un", ses applications sont multiples et votre vocation doit se réaliser sous une forme ou sous une autre: L'Amour étant le "don de soi", le "don", c'est ce qui constitue l'amour, "unique", comme la vérité; ce qui varie, c'est la chose à qui est fait le don: l'époux, l'enfant, la famille, les malheureux, les misérables, les malades, les orphelins, etc., etc. Selon ce à quoi vous l'attribueriez, le don est généreux, sanctifié, honoré, bienfaisant...

De se donner ainsi, vous réalisez votre vocation d'Amour... Qui sera conjugal, maternel... familial, fraternel... charitable... social...

Voici en quelques lignes ce que c'est que l'Amour... N'attribuez pas à d'autres choses profanes, à des basses passions, ce nom sacré, qui est toute votre vocation de jeune fille et de femme.

Des formes diverses de cette vocation, ne pensons pour vous qu'à ceci: l'Amour conjugal. Votre vie actuelle répond-elle à ce que doit être demain: votre vie au foyer?

Il vous y faudra de l'ordre et de l'économie: vos habitudes de "laisser tout en l'air", de dépenser sans réfléchir votre gain mensuel, sous prétexte que, l'ayant acquis par votre travail, vous avez le droit d'en disposer pour vos propres satisfactions, ces habitudes seront préjudiciables à votre foyer.

Il vous faudra supporter les défauts de votre mari (songez qu'il aura à supporter les vôtres) et faire de nombreuses concessions: votre loi actuelle est le caprice: vous secouez tout ce qui vous gêne; vous ripostez à la moindre observation de vos parents et votre esprit d'indépendance n'admet pas que vos idées ou projets soient discutés.

Ne pensez-vous pas votre vocation d'amour bien menacée en l'union et la paix du foyer, si vous ne vous débarrassez pas de ces défauts, vrais fagots d'épines?

Or, c'est dès aujourd'hui qu'il vous faut commencer à vivre votre vocation si vous ne l'avez comprise plutôt, la vivre dans la générosité, dans la pratique des vertus et qualités féminines, dans l'oubli de soi... Ainsi, serez-vous aimée, puisque le meilleur de vous-même vous l'avez préparé pour le bonheur et la joie des autres.

Et donner le meilleur de soi, c'est la vraie vocation d'amour.

(La Femme et l'Enfant)

LA BIENVEILLANCE

Nous allions un peu, en songeant, à travers le jardin des âmes!

Voyez: une des fleurs les plus délicates du parterre noëliste, ne serait-ce pas la bienveillance?

La bienveillance est un perpétuel printemps. Elle voit tout sous un jour nouveau. Elle épanouit qui la possède et fait fleurir qui la contemple. Partout elle aperçoit des reflets de la grâce divine, et l'admiration qu'elle crée vient de l'émerveillement où elle est. Ne lui parlez pas d'âmes corrompues, à jamais stériles et mortes; sous le terreau gluant, fait des feuilles d'automne, elle vous montrera, dressant sa fraîche cassolette, la petite violette embaumée.

Etre bienveillant (bien veillant), c'est être juste; c'est être bon; c'est être charitable. C'est voir tout être comme Dieu veut que nous le voyions, bien imparfait sans doute mais avec ses puissances de victoire et de relèvement; non pas tel qu'il nous apparaît, sous son aspect transitoire, mais tel qu'il est aux yeux de Dieu: tout empourpré de son sang rédempteur.

Etre bienveillant, c'est être compréhensif, indulgent, enclin à la pitié; c'est aimer le prochain comme nous nous aimons; c'est "se mettre à sa place", voir de "son" point de vue, sentir avec "ses" nerfs, non pas pour innocenter ses actes malheureux, mais pour en deviner la cause secrète et y porter remède par notre compassion. C'est ne pas voir seulement ses défauts — parce que nous en souffrons — mais le bien dont il est capable. C'est ne pas attendre sa mort pour lui rendre justice. Que de regrets, que de larmes désespérées nous nous éviterions ainsi! Nous vivons, en ce monde, les uns à côté des autres, habitués trop souvent à ne nous regarder que sous certains aspects, dédaigneux de nous mieux observer et de nous mieux comprendre, exprimant les uns sur les autres des jugements injustes et définitifs, sans tenir compte des efforts et des transformations accomplies, égoïstement cantonnés que nous sommes dans une paresse simplificatrice qui néglige de reviser ses verdicts et ne retient inconsciemment de son analyse que quelques traits rudimentaires et caricaturaux dont elle a besoin pour se justifier. Par manque de bienveillance, c'est-à-dire d'effort de compréhension, on peut vivre, à plusieurs, toute une vie ensemble et se méconnaître toujours.

La bienveillance est le visage accueillant de la vraie charité.

Apprenons à être bienveillants, à voir en toute chose le bien qu'elle recèle; tout nous apparaîtra alors sous son aspect réel, captivant et plein de promesse. La bienveillance est conquérante, et d'elle naît la joie, pour nous et pour les autres.

L'Amicale des Ursulines de Québec

Plus de six cents adhésions à l'Amicale des Ursulines ont été reçues par le comité chargé de préparer le prochain conventum. Des nouvelles, reçues de l'Ouest canadien et de l'Ontario, indiquent qu'une forte délégation viendra des provinces anglaises.

Il est indispensable que toutes les adhésions parviennent avant le 1er août, et que toutes les contributions soient payées à Mme J. de Varennes, 109, avenue Cartier.

RECETTES

Salade de poisson

Vous mettez dans un saladier une couche de pommes de terres cuites coupées en rondelles très minces, vous recouvrez avec les restes de votre poisson que vous avez bien épluchés; vous les recouvrez d'une seconde couche de pommes de terre et vous masquez le tout d'une bonne sauce mayonnaise épaisse.

Vous pouvez ajouter par dessus un un ou deux oeufs durs coupés en quartiers, un coeur de laitue coupé en quatre et agrémenter le tout d'une pincée de câpres.

Excellente entrée

Voici une excellente entrée: Vous prenez des tomates d'égale grosseur, vous les videz; vous faites une mayonnaise bien ferme et fortement vinaigrée, et vous y mélangez du jambon coupé en morceaux et des oeufs durs également coupés en dés. Puis, vous bourrez vos tomates en les garnissant de jaune d'oeuf écrasé et de persil finement haché. Vous disposez ensuite vos tomates sur un plat garni de petites branches de persil. Il faut préparer cette entrée le matin, de très bonne heure, pour la servir à midi et la mettre à la cave en attendant.

Mousse de pommes meringuées

Pommes, beurre, un peu de vanille, un demi-citron, six blancs d'oeufs, 6 onces de sucre en poudre.

Faites une compote de pommes, ajoutez-y gros comme une noix de beurre frais et un peu de vanille, puis le jus d'un demi-citron et deux blancs d'oeufs battus en neige. Fouettez bien le tout, puis mettez la préparation dans un plat à soufflés et couvrez le dessus d'un meringage fait de quatre blanc d'oeufs battus en neige très ferme, auquel on mélange le sucre en poudre. Mettez à four chaud, laissez prendre une couleur dorée claire et servez immédiatement.

NOUVELLES DE PARTOUT

Pas de changement dans La Vérendrye

Le recomptage des votes dans la circonscription de La Vérendrye, fait devant le juge L.-P. Roy, à Saint-Boniface, n'a pas amené de changement dans le résultat. La majorité de l'hon. P.-A. Talbot s'est cependant trouvée réduite de 114 à 76 sur E.-J.-R. Arpin, conservateur. Cette modification est venue du transfert des deuxièmes choix du troisième candidat, Allan Ramsay.

Dans Kildonan-St. Andrews, le recomptage a augmenté de 10 voix la majorité de James McLenaghan, conservateur.

Le Collège Canadien de Rome devient collège pontifical

Québec. — Le "Collège Canadien" de Rome est élevé à la dignité de collège pontifical. Il en portera le nom et jouira des droits et privilèges qui sont attachés à pareille dignité.

Chez les Oblats

Ottawa. — Une nouvelle parvenue de Rome annonce la nomination du R. P. Joseph Danaher, O.M.I., provincial de la province britannique, au poste d'assistant-général de la Congrégation des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, et celle du R. P. Emmanuel Teunissen, O.M.I., économe de la province de Belgique, au poste de procureur général de la Congrégation auprès du Saint-Siège.

Les Pères Danaher et Teunissen succèdent au R. P. Estève, décédé, qui cumulait les fonctions d'assistant et de procureur général par suite de la mort de plusieurs autres assistants.

L'aviateur Bertram retrouvé vivant

Sydney, Australie. — Des indigènes ont retrouvé vivants l'aviateur allemand Hans Bertram et son compagnon, Clausman, disparus depuis le 17 mai. Les deux hommes étaient très affaiblis.

Emprisonné dans les glaces de la Baie d'Hudson

Churchill, Man. — John Ingerrigtsen, un intrépide pêcheur qui est convaincu qu'il y a de l'argent dans la baie d'Hudson, en dépit des rapports des experts du gouvernement qui soutiennent le contraire, est emprisonné dans un champ de glace à une quarantaine de milles d'ici et il est entraîné au large de la pointe Hubbard. Le bateau de pêche d'Ingerrigtsen est une embarcation à voile de 30 pieds de longueur, l'"Utto Sverdrup", qu'il monte avec deux compagnons.

Le capitaine William Eagle, du chalutier du gouvernement "Ocean Eagle", qui vient de faire une reconnaissance dans ces parages, dit qu'il a perçu le champ de glace où l'"Utto Sverdrup" est emprisonné et qu'Ingerrifitsen a traversé la glace flottante pour venir lui dire qu'il ne court aucun danger.

Mémoires sur l'agriculture

Ottawa. — L'agriculture organisée a présenté au gouvernement des mémoires en vue de la prochaine conférence économique impériale. Ces mémoires qui touchent à toutes les questions qui intéressent l'industrie ainsi que le commerce interimpérial ont été renvoyés par le gouvernement au comité préparatoire du tarif après avoir été examinés par un comité général de l'agriculture sous la présidence de M. Robert Weir. Ce comité général se compose de représentants des principales industries agricoles ainsi que de fonctionnaires du ministère de l'agriculture. Le comité a étudié plus de 75 rapports.

Le vice-roi ouvrira la conférence d'Ottawa

Ottawa. — On apprend d'excellente source que le gouverneur général présidera l'ouverture de la conférence économique impériale, le 21.

Un mandement collectif sur le malaise économique

Montréal. — Dimanche dernier, on a lu une lettre pastorale et un mandement adressé par les archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles des diocèses, à l'occasion du malaise économique des temps présents.

L'épiscopat de la province a tenu à adresser, ensemble, les conseils et les recommandations qu'il estime les plus propres à hâter le retour général à des conditions meilleures.

Le devoir ne prie pas, mais il commande; et pour répondre à son appel, il faut savoir se gêner et, au besoin, souffrir. — Saint Vincent de Paul.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-AGATHE

Grand pique-nique sous les auspices de la Société d'Agriculture, le samedi 16 juillet. Jeux, balle au camp, rafraîchissements sur le terrain. Bienvenue à tous.

LORETTE

On reproche au correspondant de Lorette de... ne pas correspondre. Serait-ce sagesse ou paresse de sa part? Faire connaître les événements... Oui, quand il y en a. Mais à Lorette, les choses ne varient guère. Juin s'est écoulé sans rien d'extraordinaire: les Quarante-Heures, la communion solennelle dont la retraite fut prêchée par le R. P. L. Laplante, C.SS.R., les examens d'école, et c'est tout.

* * *

Le premier dimanche de juillet, le R. P. Hacault, S.J., vint aider M. le Curé.

* * *

Au Congrès de l'Association d'Education, Lorette était représenté par une assez forte délégation, au moins une douzaine de paroissiens qui ont tous trouvé très intéressantes les différentes séances du Congrès.

* * *

Dimanche dernier, le 10, dans l'après-midi, la paroisse a fait son pèlerinage annuel à Sainte-Anne-des-Chênes. Il est toujours édifiant de voir le grand nombre de paroissiens qui prennent part à ce pèlerinage.

* * *

Les récoltes ont une très belle apparence. Les sauterelles étaient une menace formidable, mais on les a tellement combattues par le poison et les prières, qu'il semble que leurs ravages ne seront pas aussi étendus qu'on avait lieu de craindre.

LA BROQUERIE

Vendredi matin, le 8 juillet, partait pour un monde meilleur, après une courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise, Mme Georges Lambert (née Marie Daniel), à l'âge de 39 ans. Elle a été d'une énergie et d'un courage extraordinaires jusqu'à la fin.

Epouse modèle et mère de famille exemplaire, d'un dévouement inlassable, elle était estimée de tous ceux qui l'ont connue. Un grand nombre de parents et d'amis ont montré l'estime qu'ils lui portaient en se rendant à la demeure de M. Lambert, ainsi qu'aux funérailles. Tous la regrettent sincèrement.

Elle laisse pour la pleurer: son époux, sa mère, Mme R. Daniel, sa soeur Jeanne (Mme W. Bissonnette), de Ferras, C.-A., et dix enfants; Charles, Yvonne, Léa, Fernand, Elisa, Roland, Ovide, Irène, Bertha, Adrienne. Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

* * *

Dimanche soir, le 3 juillet, dans notre salle paroissiale, les hon. Préfontaine et Talbot, députés de Carillon et de La Vérendrye, accompagnés de leurs épouses et d'amis de Saint-Pierre, de Sainte-Anne, étaient les héros d'une soirée intime organisée en leur honneur. Les organisateurs étaient MM. Alex.-Gagnon, Oscar Balcaen, N. Deslauriers, Eugène Simard, Noël Tétreault, Jos. Fabas, Honoré Simard, Alfred Dufresne, Narcisse Fournier, Alphée Kérouack, François Perrière, Omer Bisson et François Langlais.

Mmes Frank McCarthy et Narcisse Deslauriers eurent bientôt fait de donner à notre salle un air de fête par un décor spécial. Mme Edouard Charlet prit la direction du service des tables avec le concours de gentilles demoiselles. Elles firent si bien les choses, que toutes méritent des félicitations.

Le programme de la veillée fut dirigé par le président de la réception, M. Narcisse Deslauriers. A l'ouverture Mlle Alida Fabas occupait le piano. M. Deslauriers souhaita la bienvenue aux hon. Préfontaine et Talbot au nom des électeurs de Carillon et de La Vérendrye.

M. Oscar Balcaen, conseiller de Sainte-Anne, comme M. le préfet de La Broquerie, fut chaleureusement applaudi, ainsi que M. Noël Tétreault, secrétaire de la municipalité de La Broquerie.

M. Edmond Préfontaine, fils de l'hon. Albert Préfontaine, qui, accompagné de sa femme, se trouvait à la fête, nous donna un discours qui fut un vrai régal. L'auditoire le rappela, et ce fut une histoire, une chanson, etc.; il était facile de voir que M. Edmond Préfontaine était déjà très populaire. M. Alexandre Gagnon égaya beaucoup avec une chanson de sa composition. M. Edmond Préfontaine nous donna lui aussi une chanson de sa composition qui plut grandement.

Nous entendîmes aussi Mme Georges Renuart et M. Georges Renuart, de Saint-Pierre, M. Ernest L'Heureux, M. Joseph Laurencelle, M. E. Gauthier, M. Séverin Côté, M. Narcisse Deslauriers.

Un goûter froid fut servi par Mlles Alida Fabas, Marie-Ange Lord, Hélène Gagnon, Alice Tétreault, Elisabeth Tétreault, Marie-Ange Simard et Alice Bisson, qui s'étaient mises à la disposition de Mme Charlet.

Le président invita l'hon. député de Carillon, M. Préfontaine, à parler. Les sages avis qu'il donna tout paternellement furent longuement applaudis. L'hon. P.-A. Talbot, député de La Vérendrye, parla à son tour. Ceux qui connaissent l'hon. M. Talbot savent ce que le député de La Vérendrye peut dire de beau et de bon en quelques minutes. Au jugement de tous, ces honorables messieurs ont régalé l'assistance.

Nous garderons très longtemps le souvenir de nos visiteurs et cette veillée charmante ne sera pas, nous l'espérons bien, la dernière.

LAURIER

Dimanche dernier, M. Auguste Saquet, attachant son boeuf à l'étable, fut gravement blessé. Par trois fois la bête se précipita sur lui, lui brisa sept côtes et lui broya l'avant-bras. Le Dr Gendreau, de Sainte-Rose, ordonna tout de suite son transport à l'hôpital de Saint-Boniface. Actuellement, sa situation est meilleure. Espérons qu'il n'y aura pas de complications.

* * *

Nous venons d'apprendre que S. Exc. Mgr Béliveau est allé visiter la pépinière de M. Gerald Aubin, à Carman. Monseigneur fut émerveillé de constater qu'au Manitoba on était capable d'arriver à de semblables résultats. Belles variétés d'arbres fruitiers, de plantes d'ornementation, etc. M. Gerald Aubin est le fils de notre sympathique chef de gare.

* * *

Nos fermiers sont contents, les récoltes promettent un bon rendement. Mais l'argent n'est pas encore dans la poche; il faut si peu de choses pour tout anéantir. Que le Très Haut protège nos champs et que l'on se rende digne d'une telle faveur.

* * *

L'école de Notre-Dame-des-Victoires de Laurier est en liesse. Au concours de l'Association d'Education tenu en mai dernier, nous comptons une lauréate, Mlle Marie-Louise Dauphinais a remporté la jolie note de 99% dans la rédaction du sixième grade et recevra un magnifique volume gracieusement offert par le gouvernement français. Nos félicitations à Mlle Dauphinais.

* * *

Le vendredi 8 courant, les résultats des examens du huitième grade anglais nous arrivèrent. Les sept candidats qui ont subi ces examens ont réussi, dont trois ont atteint la note "avec honneur". Voici les noms des heureux du jour: Adéline Hébert, avec honneur; Albert Doucette, avec honneur; Albertin Doucette, avec honneur; Adélaïde Lavoie, Marie-Rose Fradette, Délia Fradette, Florence Berthelette.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Congrès de l'Association

Le plus beau Congrès de l'Association d'Education vient de se tenir à Saint-Boniface, mardi et mercredi dernier. Voir un groupe de 200 délégués venus de toutes nos paroisses françaises, dans le seul but de protéger la religion et le français à l'école, nous laisse croire que la foi et la langue ne sont pas à l'agonie au Manitoba.

Saint-Jean-Baptiste y était fièrement représentée. Tous nos districts scolaires, sauf celui du Nord, avaient leur délégué. Pour le village, M. le Vicaire, M. Lucien Beaubien, M. Joseph Beaudette; pour Whitehaven, M. Philodore Bérard; pour le Lac, M. Mathias Fillion; pour Saint-Jean Est, M. Fortunat Grégoire; pour Fillion, M. Albert Marion; pour Youville, M. Omer Lafond. M. Siméon Marion assistait comme nouveau président du Cercle Paroissial.

Si parmi ces délégués quelques-uns manquaient d'enthousiasme au départ, il n'en fut pas de même au retour. "C'est toute la paroisse, disait l'un d'eux, qui aurait dû assister à ce Congrès; nous n'entendrions jamais plus désapprouver chez nous l'Association."

Mais comme le Comité local a l'intention de revenir sur ces deux jours, nous terminons aujourd'hui en retenant trois résolutions du Congrès: 1o, Que les dames sont définitivement admises dans l'Association d'Education; 2o, Que les Cercles Paroissiaux doivent tenir une réunion mensuelle et en faire rapport au secrétaire général à Saint-Boniface; 3o, Que nous devons nous mettre en garde et prendre tous les moyens pour éviter ou retarder la "municipalisation" qui nous menace.

LE COMITE PAROISSIAL.

* * *

Il est bon de se rappeler que le troisième lundi de juillet doit réunir tous les contribuables de chaque district scolaire pour l'élection d'un commissaire. Si notre école nous intéresse, on y sera pour choisir le commissaire le plus compétent et le plus intéressé. Cette élection se tiendra dans toutes les écoles lundi prochain, le 18 juillet.

* * *

Notre Société d'Agriculture a tenu son Exposition annuelle mercredi dernier. Malgré une très mauvaise température, M. le Secrétaire a enregistré au-delà de 600 entrées. Le département des chevaux semble remporter la palme parmi tous les autres. Nous voudrions donner la liste complète des gagnants, mais l'espace nous limite à féliciter tous ces gagnants qui s'en sont donné la peine, ainsi que notre Société pour tout ce bon travail.

* * *

Pique-nique de famille le 17 juillet

La petite fanfare de Saint-Jean-Baptiste invite tous les amateurs de vie en plein air à venir passer une après-midi agréable et divertissante au nouveau parc de Saint-Jean-Baptiste (Tourist Paradise), à 600 pieds du village, juste de l'autre côté du pont de la rivière. Vous y trouverez un ombrage vraiment idéal avec des balançoires, des hamacs, tables et petits comptoirs de rafraîchissements — sans oublier la baignoire avec plateforme pour les plongeurs et entourage pour les nageurs inexpérimentés.

Dans l'après-midi, vers 2 h., courses de natation, courses en bateau à rames, courses à pieds de toutes sortes.

SAINT-LAZARE

Le 29 juin, Soeur Aimé du Saint-Sacrement nous quittait pour Saint-Hyacinthe, P. Q. On espère qu'après la retraite, elle nous reviendra pour continuer son oeuvre de musicienne à Saint-Lazare.

* * *

La veille, les enfants ont célébré l'anniversaire patronale de M. Le Curé, à l'église d'abord en faisant chanter une grand'messe en l'honneur de saint Paul, et ensuite à l'école. Les commissaires qui assistaient avec quelques parents ont donné congé pour le lendemain.

* * *

Il y a une dizaine de jours, MM. Eugène Fouillard et Normand Mouilharat ont échappé quasi miraculeusement à la mort. En revenant de Régina, leur camion automobile, chargé de plusieurs tonnes de machines agricole, est allé s'écraser sur un poteau et fut réduit en miettes. Tellement qu'un autre camion a dû le ramener par morceaux, et un second les machines. Les deux occupants sont sortis avec un peu de peine, mais avec quelques petites blessures seulement.

* * *

Le pique-nique qui devait avoir lieu à Saint-Lazare, le 3 juillet, a été remis au 24 juillet. L'entrée sera gratis sur le terrain.

* * *

Les travaux sont commencés pour ériger un petit monument-chapelle à notre ancien curé, M. l'abbé Arthur Desmarais. Nous espérons pouvoir bénir cette chapelle vers le 21 de ce mois, si le temps le permet. Elle sera construite sur la fosse même, avec les pierres de l'ancienne église, ce qui fera un double souvenir.

* * *

Le mardi 5 courant, M. Horace Blouin a failli se noyer avec quatre de ses petits frères, en traversant la rivière. Il avait traversé quelques heures auparavant avec les chevaux et une grosse boîte, mais en revenant la rivière avait monté un peu et l'eau a arraché la boîte de sur les roues; les chevaux ont continué, mais les enfants sont tous tombés à l'eau. Horace a réussi heureusement à les tirer tous sur la rive.

* * *

M. G. Kruchianski a terminé sa nouvelle maison, à l'ouest du village. M. Henri Dupont est à construire sa nouvelle demeure, à l'est du village, en face du presbytère.

* * *

Le mercredi 6 courant décédait, à l'hôpital de Saint-Boniface, Mme Henri Tillman, née Sophie Tremblay. Le service a eu lieu vendredi en présence de plusieurs parents et un très grand nombre d'amis. Mme Tillman était partie d'ici le samedi 2 courant, pour aller consulter ses médecins de Saint-Boniface. La mort l'a enlevée avant que les médecins aient pu rien faire. Elle laisse quatre frères: M. Joseph Tremblay, Luc Tremblay, Israël Tremblay et Alphonse Tremblay, tous de Saint-Lazare.

Mme Thomas Bouchard, de Saint-Boniface, qui la visitait à l'hôpital, est venue accompagner le corps de la défunte jusqu'à Saint-Lazare. Elle est retournée samedi matin. Mlle Bertha Chartier, qui avait accompagné Mme Tillman à Saint-Boniface, est demeurée à Saint-Boniface pour quelque temps.

* * *

Les jeunes joueurs de balle au camp ou de balle molle font toujours assez bonne figure avec ceux de Binscarth, soit ici, soit à Binscarth. Ils remettent à peu près le change.

Baptêmes

Le 8 juin — Marie-Jeanne-Hélène Selby, née le 7, enfant de John Selby et de Hilda Simard. Parrain et marraine: Robert Selby et Jeanne Fouillard.

Le 26 juin — Marie-Elise Malaterre, née le 8 juin, enfant de François Malaterre et de Madeleine Fiddler. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Houle.

Le 28 juin — Daniel-Jean-Baptiste, né le 24 juin, enfant de Gaspard Desjarlais et de Justine Lépine. Parrain et marraine: M. et Mme Stanislas Desjarlais.

LETELLIER

Examens de juin à l'école de Letellier

Grade III: Denise Ayotte, 92; Charles Empson, 89; Adèle Dupuis, 85; Glen Calder, 79; Marguerite Bouvier, 79; Roland Dansereau, 75; Edouard Loiselle (hygiène), 74; Armand Dionne, 72; Georges Ayotte (orthographe), 61.

Grade VI: Antoni Loiselle, 99; Thérèse Saurette, 99; Antoinette Parent, 98; Emilie Beaudry, 96; Isabella Henderson, 93; Ross Calder, 90; Alban Gallant, 89; Lucille Fortier, 89; Cécile Comeault, 75.

Grade V: Simone Ayotte, 99; André Dupuis, 97; Laurette Gallant, 94; Jessie Calder, 92; Ida Jubinville, 87; Ludger Jubinville, 83; Cécile Granger, 80; Georges Harrison, 77; Victor Kissick, 72; Flore Graveline, 67; May Fraser, 66; Donat Manseau, 52; Thérèse Granger, 50.

Grade IV: Jacques Bruyère, 95; Jean-Marc Cloutier, 94; Yvette Houle, 93; Jules Comeault, 90; Marthe Dionne, 88; Aurore Saurette, 87; Jack Empson, 82; Sydney Empson, 77; Marcelle Graveline, 74; Armand Loiselle, 70; Bruce Henderson, 61; Daniel Lavallée, 60; David Ayotte, 59.

Grade III: Marcelle Granger, 91; Marcelle Dionne, 85; Cécile Jubinville, 79; Marguerite Dionne, 78; Clifford Fraser, 77; Murray Henderson, 75; Thérèse Manseau, 74; Attala Graveline, 72; Edouard Parent, 66; Dollard Lafrenière, 64; Arthur Jubinville, 63; Henri Granger, 55.

Grade II: Madeleine Cloutier, 92; Flore Parent, 91; Verna Calder, 90; Alma Bouchard, 89; Joseph Ennis, 85; Eugène Dionne, 84; Aline Granger, 84; Dollard Bruyère, 81; Lucile Houle, 77; Thérèse Bouchard, 75; Alma Manseau, 74; Benoit Comeault, 74; Jeanne Jubinville, 73; Wilbert Calder, 52; Jacqueline Gallant, 50.

Grade I: Louis Larocque, 90; Rita Jubinville, 88; Judith Goulet, 87; Hercule Granger, 85; Claire Graveline, 81; Anne-Marie Comeault, 80; Rolande Bouchard, 78; Aline Houle, 73; Jacqueline Harrison, 72; Mathias Bourgeois, 70.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Les élèves dont les noms suivent ont subi avec succès leurs examens de fin d'année:

Ont passé du grade VIII au grade IX: Catherine Furneaux (honneur), Laurence Bissonnette (honneur), Bella Valcourt, Cécile Guyot, Rose Lahaie (honneur), Ovide Houde, Louis Maillard, Gregory Burns, Léon Tardif (honneur), Etienne Guyot, Austin Tucker, Clarence Tucker.

Ont passé du grade VII au grade VIII: Gérard Guyot (honneur), Priscilla Montsion (honneur), Jean-Louis Brunel (honneur), Emile Vermette (honneur), Victor Lagassé, Alfred Lagassé (honneur), Thérèse Delveaux (honneur), Alexandre Dupré, Hector Montsion, Pierre Duhard (honneur).

Ont passé du grade VI au grade VII: Alphonsine Neault (honneur), Mollie Shuer (honneur), Flavie Desrochers (honneur), Elizabeth Inglebeen (honneur), Léonie Brunel (honneur), Jean Molgat (honneur), Doralice Dupré (honneur), Thérèse Brunel, Elmire Robic, Laurent Houde, Louis Tucker, Louis Tardif, Eugène Abraham, Thérèse Abraham, Thérèse Boiteau.

Ont passé du grade V au grade VI: Edmond Bissonnette (honneur), Hector Guyot (honneur), Cécile Valcourt (honneur), Irène Lahaie (honneur), Justin Duhard (honneur), Richard Furneaux, Gerald Tucker, Charles Molgat, Simone Delveaux, Alice Coulombe, Laurent Garand.

Ont passé du grade IV au grade V: Léontine Montsion (honneur), André Duhard (honneur), Maurice Bissonnette (honneur), Jeanne Gadal (honneur), Edwin Tucker (honneur), Albertine Delorme, Raymond Burns, Harold Werner.

Ont passé du grade III au grade IV: Lina Marion (honneur), Rose Lagassé (honneur), Philomène Gadal (honneur), Gonzague Brunel (honneur), André Molgat (honneur), Raymond Larivière (honneur), Henriette Neault, Roméo Valcourt, Theodor Prikker.

Ont passé du grade II au grade III: Irène Montsion (honneur), Rose Inglebeen (honneur), Lucien Gadal (honneur), Lucien Lahaie (honneur), M.-Aurore Neault (honneur), Jean Lagassé, Maurice Valcourt, Louis Montsion, Michel Inglebeen, Anton Muller, Doreen Tucker.

Ont passé du grade I au grade III: Adélard Montsion (honneur), Louise Pinette.

Ont passé du grade I au grade II: Alice Loire (honneur), Alvina Ferrand (honneur), Antoine Dupré (honneur), Freida Prikker, Léonie Neault, M.-Louise Pelissier, Harold Werner.

Ont passé du grade I B au grade I A: Albert Gadal (honneur), Maurice Neault (honneur), Emery Marion (honneur), René Vacourt, Frances Burns, Cécile Neault.

ELIE

Tableau d'honneur pour juin à l'école Norway

Grade I: Katie Friesen, 92; Madeleine Girard, 91; Jacqueline Girard, 88; Marcel Girard, 87; Henri Gervais, 87; Tina Hildebrand, 86; Jack Dyck, 85; André Girard, 81; Arthur Friesen, 73; Laurent Gervais, Alfred Friesen, Maurice Nadeau.

Grade II: Peter Dyck, 92; Henry Philippsen, 89; Leger Girard, 89; John Hildebrand; Norma Olson, 76; Adrien Gervais, 73.

Grade III: Marion Olson, 95; Majella Gervais, 90; Louis Gervais.

Grade IV: Erna Mann, 92; Télesphore Gervais, 82; Grégoire Girard, 75.

Grade VI: Mendelin Man, 78; Albert Beaudry, 76.

Grade VIII: Clementine Girard, 81.

AUBIGNY

Le 30 juin, l'école du village avait son examen annuel, sous la direction des institutrices, Mlles A. Simon et Y. Desaulniers. Malgré la température peu favorable, un grand nombre de parents et amis assistaient à cette fête. Le programme était comme suit;

"O Canada".

Chant, "Les Moissonneuses"; solo, B. Kenny.

Grade élémentaire.

"Vacations".

Grade I.

"Le prix de la langue maternelle", classe A.

Grade II.

"My Knowledge", G. Kenny.

Grade III.

"La confession d'un petit", P. Roy.

Grade IV.

"Peach Pie", L. Saint-Jacques et Gérard Mousseau.

Chant, "The Robin's Last Will", Classe A.

Grade V.

"Le procès d'une mouche", Télesphore Robert, L. Kenny, M. L'Heureux.

Grade VI.

"La bonne humeur et l'autre", B. Kenny et Alice Marcoux.

Grade VII.

"Incertitudes au sujet de ma canne", M. L'Heureux.

"Non, ce n'est pas juste", Ovide Robert.

"La paille et la poutre", T. Robert et R. Guillou.

"L'hirondelle et le papillon", Alice Hébert et L. Saint-Jacques.

"A School Boy's Wish", L. Kenny.

"Auctioning the Class", Classe B.

"Mademoiselle Eve", M.-A. Perreault.

Distribution des prix

Prix d'excellence: Eva Marcoux, B. Kenny, L. Kenny, F. Guillou, R. Guillou, M.-A. Robert, L. Saint-Jacques, Lily Saint-Jacques, G. Kenny, A. Lévesque.

Prix de catéchisme: A. Marcoux, R. Guillou, R. Berthelette, L. Saint-Jacques, Lily Saint-Jacques, G. Kenny.

Prix d'assiduité: Eva Marcoux, B. Kenny, L. Kenny, T. Robert, M.-A. Robert, F. Bouchard, Lucille Saint-Jacques, J. Kenny, G. Kenny, A. Bouchard.

Prix d'économie domestique: "M. Guillou, Alice Hébert, Helen Hébert, J. Kenny, F. Bouchard, A. Bouchard, A. Lévesque.

Prix de composition: B. Kenny.

Prix d'écriture: S. Perreault.

Prix de composition anglaise: M.-A. Perreault.

Prix de science: T. Robert.

Prix d'application: D. Roy.

Prix d'application au français: R. Guillou.

Prix de propreté: M. L'Heureux.

Mlle Eva Marcoux lut ensuite une adresse, à laquelle M. le Curé répondit par quelques paroles très appropriées.

La séance se termina par "God Save the King".

Le devoir ne fronce le sourcil que tant que vous le fuyez. Suivez-le, il vous sourit. — Carmen Sylva.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$4.0647
Franc français	0.0450
Belga belge	0.1593
Franc suisse	0.2230
Lire italienne	0.0584
Couronne suédoise	0.2084
Couronne norvégienne	0.2021
Couronne danoise	0.2216
Mark allemand	0.2717
Couronne hollandaise	0.4612

LE MARCHE

12 JUILLET 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.75
Moyens	$3.50—$4.50
Ordinaires	$2.00—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$3.75—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.25—$5.25
Moyennes	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.75
Vaches—	
Bonnes	$2.75—$3.00
Moyennes	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.75
Pour conserve	$ .50—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.75—$3.50
Ordinaires	$1.25—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.25—$2.00
Vaches laitières	$25.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$4.50
Ordinaires et moyens	$1.50—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.50
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.75
Très pesants	$2.00—$2.50
Légers et maigres	$2.50—$3.75
Truies No 1	$2.50—$3.00
Truies No 2	$1.50—$2.00
Inférieurs	1.50
Verrats	$1.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.00—$6.75
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$2.00
Bons poids moyen	$2.50
Ordinaires	$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .14½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .14
Premiers	$ .12
Seconds	$ .08
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .60
Au détail	$ .75

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.40
2 sacs de 49 livres	$2.45
4 sacs de 24 livres	$2.55
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée, La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.85
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$13.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 11 juillet 1932

GRAINS	Mardi 5 juillet	Merc. 6 juillet	Jeudi 7 juillet	Vend. 8 juillet	Samedi 9 juillet	Lundi 11 juillet
Blé No 1 Nord	.53¼	.54½	.53¾	.54½	.53¾	.53
2 Nord	.50¼	.51½	.50¾	.51½	.50¾	.50
3 Nord	.48	.48⅝	.48¼	.48⅝	.48⅜	.47⅝
Avoine 2 CW	.33¾	.33¾	.33⅜	.33¾	.33¾	.33⅝
3 CW	.30¾	.30¾	.30¼	.30¾	.30¾	.30⅝
Orge 3 CW	.35½	.36½	.36⅝	.37¼	.37½	.37½
4 CW	.32	.33	.33¼	.33⅜	.33¾	.33⅜
Lin 1 NW	.65¼	.66½	.66¼	.67⅜	.67½	.65
2 CW	.61¼	.62¼	.62¼	.63⅜	.63¼	.61
Seigle 2 CW	.31¼	.32⅝	.32⅜	.32¼	.32⅜	.32
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.53¼	.54½	.53¾	.54½	.53¾	.53
Avoine 2 CW	.33¾	.33¾	.33⅜	.33¾	.33¾	.33⅝
Orge 3 CW	.35½	.36½	.36⅝	.37¼	.37½	.37½
Lin 1 NW	.65¼	.66½	.66¼	.67⅜	.67½	.65
Seigle 2 CW	.31¼	.32⅝	.32⅜	.32¼	.32⅜	.32
Options						
Blé Juillet	.53¼	.54½	.53¾	.54½	.53¾	.53
Octobre	.56	.57	.56⅝	.57	.56⅝	.56
Décembre	.57½	.58½	.57⅜	.58⅜	.58	.57½
Avoine Juillet	.33¾	.33¾	.33⅜	.33¾	.33¾	.33⅝
Octobre	.28⅝	.28¾	.28⅜	.28⅞	.29	.28⅝
Décembre	.26⅞	.27	.27	.26⅞	.27⅛	.26⅞
Orge Juillet	.35½	.36½	.36⅝	.37¼	.37½	.37½
Octobre	.32¾	.32⅞	.32⅜	.32⅝	.32⅝	.32⅝
Décembre	.33¼	.32⅞	.32⅜	.32⅝	.32⅝	.32⅝
Lin Juillet	.65¼	.66½	.66¼	.67⅜	.67½	.65
Octobre	.69¾	.70	.70	.71¼	.70¾	.68⅞
Décembre	.71⅞	.72¼	.72¼	.73⅛	.73¼	.70⅞
Seigle Juillet	.31¼	.32⅝	.32⅜	.32¼	.32⅜	.32
Octobre	.33⅞	.34⅜	.34⅛	.34⅛	.34⅛	.33⅞
Décembre	.34⅞	.35⅜	.35⅛	.35⅛	.35⅛	.35⅛

Feuilleton de La Liberté
No 2

JEAN RIVARD
LE DÉFRICHEUR

par
A. Gérin-Lajoie

(Suite)

Jean Rivard comprit que c'était l'occasion pour lui de se montrer ferme, et refoulant au fond du coeur les émotions qui l'agitaient:

— Ma bonne mère, dit-il, vous savez que personne ne vous aime plus tendrement que moi; vous n'ignorez pas que mon plus grand bonheur serait de passer ma vie auprès de vous, et au milieu de mes frères et soeurs. Les plaisirs du coeur sont si doux... et je pourrais les goûter dans toute leur plénitude. Mais ce bonheur ne m'est pas réservé. Je ne veux pas revenir sur les considérations qui m'ont fait prendre le parti de m'éloigner, vous les connaissez, ma mère, et je suis convaincu que vous m'approuverez vous-même un jour. Ce qui m'encourage dans ce dessein, c'est l'espoir de me rendre utile à moi-même, à mes jeunes frères, et peut-être à mon pays. Si je partais pour une expédition lointaine, pour une terre étrangère, sans but arrêté, comme ont fait et comme font malheureusement encore un grand nombre de nos jeunes compatriotes, je concevais vos inquiétudes. Mais non, Dieu merci, cette mauvaise pensée n'a jamais eu de prise sur moi; je demeure dans le pays qui m'a vu naître, je veux contribuer à exploiter les ressources naturelles dont la nature l'a si abondamment pourvu; je veux tirer du sol les trésors qu'il recèle, et qui, sans des bras forts et vigoureux, y resteront enfouis longtemps encore. Devons-nous attendre que les habitants d'une autre hémisphère viennent, sous nos yeux, s'emparer de nos forêts, qu'ils viennent choisir parmi les immenses étendues de terre qui restent encore à défricher les régions les plus fertiles, les plus riches, puis nous contenter ensuite de leurs rebuts? Devons-nous attendre que ces étrangers nous engagent à leur service? Ah! à cette pensée, ma mère, je sens mes muscles se roidir et tout mon sang circuler avec force. Je possède de bons bras, je me sens de l'intelligence, je veux travailler, je veux faire servir à quelque chose les facultés que Dieu m'a données; et si le succès ne couronne pas mes efforts, je me rendrai au moins le bon témoignage d'avoir fait mon devoir."

La pauvre mère, en entendant ces nobles sentiments sortir de la bouche de son fils, dut se résigner et se contenter de pleurer en silence.

IV
JEAN RIVARD, PROPRIETAIRE

Jean Rivard partit de Grandpré, traversa le Saint-Laurent en canot et s'aventura ensuite dans les terres.

Le lendemain de son départ, il s'arrêta dans un village dont les maisons presque toutes nouvellement construites et blanchies à la chaux offraient un certain air d'aisance et de gaieté, et au centre duquel s'élevait une petite église surmontée d'un clocher.

Heureusement pour Jean Rivard, ce village était presque entièrement peuplé de Canadiens. Il alla frapper à la porte de la maison de M. Lacasse, magistrat de l'endroit, qu'il connaissait déjà de réputation.

M. Lacasse était en même temps cultivateur et commerçant. Il n'avait reçu que peu d'instruction dans sa jeunesse, mais il possédait un grand fond de bon sens et des sentiments honorables qui le faisaient estimer de tous ceux qui l'approchaient.

Jean Rivard prit la liberté de se présenter à lui, et après lui avoir décliné son nom, lui fit part en quelques mots du but de son voyage.

M. Lacasse l'écouta attentivement, tout en le considérant avec des yeux scrutateurs, puis s'adressant à lui:

— Jeune homme, dit-il, avant de vous dire ce que je pense de votre démarche, permettez-moi de vous faire deux ou trois questions: quel âge avez-vous?

— J'ai dix-neuf ans.

— Vous ne me paraissez guère habitué au travail; avez-vous bonne santé? êtes-vous fort et vigoureux?

— Je jouis d'une excellente santé, et si je ne suis pas encore habitué au travail, j'espère le devenir un jour.

— C'est bien; mais encore une question, s'il vous plait: êtes-vous persévérant? s'il vous survenait des obstacles, des revers, des accidents, seriez-vous homme à vous décourager? Cette question est de la plus grande importance.

— Monsieur, depuis le jour où j'ai quitté le collège, j'ai toujours eu présente à l'esprit une maxime que nous répétait souvent notre excellent directeur; avec le travail on vient à bout de tout, ou comme il nous disait en latin: "labor omnia vincit". J'ai pris ces trois mots pour devise, car je comprends que le sens qu'ils présentent doit être d'une application plus fréquente dans la vie du défricheur que dans aucun autre état.

— C'est bien, c'est bien, mon jeune ami; je ne suis pas fort sur le latin mais je vois avec plaisir que vous connaissez le rôle que vous avez à jouer. Vous parlez comme un brave, et je suis heureux d'avoir fait votre connaissance. Maintenant, mon ami, la première chose que vous avez à faire, c'est de choisir un bon lopin de terre, un lot dont la situation et la fertilité vous promettent une ample rémunération de vos labeurs; car il n'est pas de spectacle plus désolant que celui d'un homme intelligent et courageux qui épuise sa vigueur sur un sol ingrat.

M. Lacasse fit alors connaitre en peu de mots à Jean Rivard, d'après l'expérience qu'il avait acquise durant sa longue carrière de défricheur, à quels signes on pouvait juger de la bonne ou mauvaise qualité du sol.

— Monsieur, dit Jean Rivard, je vous remercie mille fois de vos renseignements précieux, que je ne manquerai pas de mettre à profit. Mais dites-moi, je vous prie, puis-je en toute confiance choisir dans les milliers d'arpents non encore défrichés de ces vastes Cantons de l'Est, le lot qui me conviendra, sauf à en payer plus tard le prix au propriétaire, quand il me sera connu?

— Oh! gardez-vous en bien. Si je vous racontais tous les malheurs qui sont résultés des imprudences de ce genre, et dont nos pauvres compatriotes ont été les victimes, surtout depuis un certain nombre d'années, vous en frémiriez. Les grands propriétaires de ces terres incultes ne sont pas connus aujourd'hui, mais ils se cachent comme le loup qui guette sa proie; et lorsque, après plusieurs années de travail, un défricheur industrieux aura doublé la valeur de leur propriété, ils se montreront tout à coup pour l'en faire déguerpir. Suivez mon conseil, mon jeune ami; vous avez près d'ici le Canton de Bristol, presque entièrement inhabité, et possédé en grande partie par le gouvernement et l'hon. Robert Smith, qui réside dans ce village même; allez, et si, après avoir parcouru la forêt, vous trouvez un lot qui vous convienne, je me charge de vous le faire obtenir. Mais comme il n'y a encore qu'une espèce de sentier qui traverse le Canton, je vais vous faire accompagner par un homme que j'ai à mon service, qui connait parfaitement toute cette forêt et qui pourra même au besoin vous donner d'excellents avis.

— Monsieur, je ne saurais vous exprimer combien je vous suis reconnaissant de tant de bontés...

— Chut! mon ami, ne parlez pas de reconnaissance. Si vous réussissez comme vous le méritez, je serai suffisamment récompensé. On ne trouve pas tous les jours à obliger des jeunes gens de coeur.

Jean Rivard et l'homme de M. Lacasse partirent donc ensemble pour parcourir en tous sens le Canton de Bristol, après avoir eu le soin de se munir d'une petite boussole.

Ils ne revinrent que le lendemain soir.

Sans entrer dans tous les détails de l'itinéraire de nos explorateurs, disons tout de suite que Jean Rivard avait fait choix, à trois lieues environ du village de Lacasseville, appelé ainsi du nom de son fondateur, M. Lacasse), d'un superbe lopin de terre, tout couvert de beaux et grands arbres, et dont le sol était d'une richesse incontestable. Une petite rivière la traversait. D'après la description qu'il en fit à M. Lacasse, celui-ci jugea que son protégé ne s'était pas trompé, et tous deux se rendirent aussitôt chez l'hon. Robert Smith, lequel, tout en manifestant d'abord une sorte de répugnance à se dessaisir d'une partie de son domaine inculte finit par concéder à Jean Rivard cent acres de terre à cinq chelins l'acre, payables en quatre versements égaux, dont le premier ne devenait dû qu'au bout de deux années, — à condition toutefois que Jean Rivard s'établirait sur le lot en question et en commencerait sans délai le défrichement.

Le marché conclu et signé, Jean Rivard remercia de nouveau son ami et bienfaiteur M. Lacasse, et après lui avoir serré la main, partit en toute hâte pour retourner auprès de sa mère, à Grandpré.

V
UNE PREDICTION

Autant notre héros avait paru morose et soucieux à son départ, autant il paraissait heureux à son retour.

Il était rayonnant de joie.

On peut s'imaginer combien sa bonne mère, qui n'avait cessé de penser à lui durant son absence, fut heureuse de le voir revenu sain et sauf. Ses frères et soeurs firent bientôt cercle autour de lui pour lui souhaiter la bienvenue et savoir l'histoire de son voyage.

— Eh! dit sa jeune soeur Mathilde, comme te voilà radieux! Aurais-tu par hasard fait la rencontre de quelque jolie blonde dans le cours de ton excursion?

— Oh! bien mieux que cela, répondit laconiquement notre héros.

— Comment donc! mais conte-nous cela vite, se hâtèrent de dire à la fois tous les frères et soeurs, en se pressant de plus en plus autour de de lui.

— Eh bien! dit Jean d'un ton sérieux, je suis devenu propriétaire. J'ai maintenant à moi, en pleine propriété, sans aucune redevance quelconque, sans lods et ventes, ni cens ni rentes, ni droit de banalité, ni droit de retrait, ni aucun autre droit quelconque, un magnifique lopin de cent acres de terre...

— Oui, de terre en bois debout, s'écria le frère cadet; on connait cela. La belle affaire! comme si chacun ne pouvait en avoir autant! Mais dis donc, Jean, continua-t-il, d'un ton moqueur, est-ce que celui qui t'a cédé ce magnifique lopin s'engage à le défricher?

— Nullement, repartit Jean, je prétends bien le défricher moi-même.

— Oh! oh! dirent en riant tous les jeunes gens composant l'entourage, quelle belle spéculation! Mais sais-tu, Jean, que te voilà devenu riche? cent arpents de terre... à bois... mais c'est un magnifique établissement...

— Si tu te laisses mourir de froid, disait l'un, ce ne sera pas au moins faute de combustible.

— A ta place, disait un autre, je me ferais commerçant de bois.

Jean Rivard écoutait ces propos railleurs sans paraitre y faire la moindre attention. Il laissa faire tranquillement, et quand les quolibets furent épuisés:

— Riez tant que vous voudrez, dit-il, mais retenez bien ce que je vais vous dire: J'ai dix-neuf ans et je suis pauvre... A trente ans, je serai riche, plus riche que mon père ne l'a jamais été. Ce que vous appelez par dérision mon magnifique établissement vaut à peine vingt-cinq louis aujourd'hui... il en vaudra deux mille alors.

— Et avec quoi, hasarda l'un des frères, obtiendras-tu ce beau résultat?

— Avec cela, dit laconiquement Jean Rivard, en montrant ses deux bras.

L'énergie et l'air de résolution avec lesquels il prononça ces deux mots firent taire les rieurs, et électrisèrent en quelque sorte ses jeunes auditeurs.

Il se fit un silence qui ne fut interrompu que par la voix de la soeur Mathilde qui, tout en continuant son travail de couture, murmura d'un ton moitié badin, moitié sérieux:

— Je connais pourtant une certaine personne à qui ça ne sourira guère d'aller passer sa vie dans les bois.

Cette remarque à laquelle Jean Rivard ne s'attendait pas, le fit rougir jusqu'au blanc des yeux, et sembla le déconcerter plus que toutes les objections qu'on lui avait déjà faites. Il se rassura pourtant graduellement, et après avoir pris congé de la famille, se retira sous prétexte de se reposer, mais de fait pour rêver à son projet chéri.

VI
MADEMOISELLE LOUISE ROUTIER

On était au commencement d'octobre (1843), et Jean Rivard tenait beaucoup à ensemencer quelques arpents de terre dès le printemps suivant. Pour cela il n'avait pas de temps à perdre.

Par un heureux et singulier hasard, sur le lot qu'il avait acheté se trouvait déjà une petite cabane érigée autrefois par un pauvre colon canadien qui avait projeté de s'établir dans cet endroit, mais que l'éloignement des habitations, le défaut de chemins, et surtout la crainte d'être forcé de déguerpir, avait découragé.

Ces habitations primitives de la forêt sont construites au moyen des pièces de bois superposées et enchevêtrées l'une dans l'autre aux deux extrémités. Le toit qui est plat est pareillement formé de pièces de bois placées de manière à empêcher la neige et la pluie de pénétrer à l'intérieur. L'habitation forme généralement une espèce de carré d'un extérieur fort grossier, qui n'appartenait à aucun style connu d'architecture, et n'est pas même toujours très confortable à l'intérieur, mais qui cependant offre au défricheur un abri temporaire contre les intempéries des saisons. A quelques-unes de ces cabanes, la lumière vient par des fenêtres pratiquées dans les côtés, à d'autres elle ne vient que par la porte. La fumée du poêle doit tant bien que mal sortir par un trou pratiqué dans le toit.

Le pauvre colon qui le premier s'était aventuré dans le Canton de Bristol, avait dû coucher pendant plusieurs nuits à la belle étoile ou sous une tente improvisée en attendant la construction de la cabane en question.

Cette hutte abandonnée pouvait toutefois servir de gîte à Jean Rivard et rien ne s'opposait à ce qu'il commençât sans délai ses travaux de défrichement.

Les opérations devaient être nécessairement fort restreintes. On comprend qu'une exploitation basée sur un capital de cinquante louis ne pouvait être commencée sur une bien grande échelle. Et cette somme de cinquante louis composant toute la fortune de Jean Rivard, il ne se souciait guère de la risquer d'abord toute entière.

La première chose dont il s'occupa fut d'engager à son service un homme en état de l'aider de son travail et de son expérience dans les défrichements qu'il allait entreprendre. Il rencontra cet homme dans la personne d'un journalier de Grandpré, du nom de Pierre Gagnon, gaillard robuste, toujours prêt à tout faire, et habitué d'ailleurs aux travaux les plus durs. Jean Rivard convint de lui payer quinze louis par année en sus de la nourriture et du logement. Pour une somme additionnelle de dix louis, il pouvait se procurer des provisions de bouche pour plus de six mois, les ustensiles les plus indispensables, et quelques objets d'ameublement de première nécessité. Mais pour éviter les frais de transport, tous ces articles devaient être achetés au village de Lacasseville.

Cependant, plus l'heure du départ approchait, plus Jean Rivard devenait triste; une sombre mélancolie qu'il ne pouvait dissimuler s'emparait de son âme, à l'idée de quitter ses amis, ses voisins, sa famille, surtout sa vieille mère, dont il avait été l'espoir depuis le jour où elle était devenue veuve. La vérité nous oblige aussi de dire en confiance au lecteur qu'il y avait à la maison voisine une jeune et jolie personne de dix-sept ans dont Jean Rivard ne pouvait se séparer qu'avec regret. C'était Mademoiselle Louise Routier, fille de M. François Routier, ancien et fidèle ami de feu Baptiste Rivard. Jean et Louise avaient été élevés presque ensemble et avaient naturellement contracté l'un pour l'autre un attachement assez vif. Mais on ne saurait mieux faire connaitre dans quelle disposition de coeur se trouvait notre héros à l'égard de cette jeune fille qu'en rapportant l'extrait suivant d'une lettre écrite à cette époque par Jean Rivard lui-même à son ami Gustave Charmenil:

"Que fais-tu donc, mon cher Gustave, que tu ne m'écris plus? As-tu sur le métier quelque poème de ta façon? Ou serais-tu absorbé par hasard dans l'étude du droit? Ou, ce qui est plus probable, serais-tu tombé en amour comme moi? Tu ris, et tu ne me croiras pas quand je te dirai que depuis six mois je suis amoureux fou... et devine de qui? Ecoute: tu te souviens de la petite Louise que nous trouvions si gentille, pendant nos vacances? Eh bien! depuis ton départ, elle a joliment grandi; si tu la voyais le dimanche à l'église, avec sa robe de couleur rose, la même couleur que ses joues; si tu voyais ses grands yeux bleus, et les belles dents qu'elle montre quand elle rit, ce qui arrive assez souvent, car elle est d'une gaieté folle; si tu la voyais danser; si surtout tu pouvais converser une demi-heure avec elle... tu concevrais que j'aie pu me laisser prendre. Je t'avouerai que j'ai été assez longtemps avant de me déclarer ouvertement; tu sais que je n'aime pas à précipiter les choses; mais enfin je n'ai pu y tenir, et un beau jour, ou plutôt un bon soir que j'avais soupé chez le père Routier après avoir accompagné Louise à son retour de vêpres, me trouvant avec elle sur la galerie, je me hasardai à lui faire une déclaration en forme; toute ma crainte était qu'elle n'éclatât de rire, ce qui m'aurait piqué au vif, car j'y allais sérieusement; mais loin de là, elle devint rouge comme une cerise et finit par balbutier que de tous les jeunes qui venaient chez son père, c'était moi qu'elle aimait le mieux. Juge de mon bonheur. Ce soir-là, je m'en retournai chez ma mère, le coeur inondé de joie; toute la nuit, je fis des rêves couleur de rose, et depuis ce jour, mon cher ami, mon amour n'a fait qu'augmenter. Louise continue toujours à être excessivement timide et farouche, mais je ne l'en aime pas moins; au contraire, je crois que je la préfère comme cela.

"Mais tu vas me dire: quelle folie! quelle étourderie! Comment peux-tu t'amuser à faire l'amour lorsque tu n'as pas les moyens de te marier? — Tout doux, Monsieur le futur avocat, Monsieur le futur représentant du peuple, Monsieur le futur ministre (car je sais que tu veux être tout cela), je ne prétends pas à tous les honneurs, à toutes les dignités comme vous, mais je tiens à être aussi heureux que possible; et je ne crois pas comme vous qu'il faille être millionnaire en petit pour prendre femme.

"— Convenu, me diras-tu, mais au moins faut-il avoir quelque chose de plus à offrir que la rente d'un patrimoine de cinquante louis.

"— Je vous arrête encore, mon bon ami. Plaisanterie à part, sais-tu bien, mon cher Gustave, que depuis que je t'ai écrit, c'est-à-dire, depuis la mort de mon pauvre père, je suis devenu grand propriétaire? Voici comment.

"Du moment que je me vis obligé de subvenir à mes besoins, et surtout lorsque j'eus obtenu de la bouche de ma Louise l'aveu si doux dont je t'ai parlé, je me creusai le cerveau pour trouver un moyen quelconque de m'établir. Après avoir conçu et abandonné une foule de projets plus ou moins réalisables, je me déterminai enfin... devine à quoi? à me faire défricheur! Oui, mon cher, j'ai acheté récemment, et je possède à l'heure qu'il est, dans le Canton de Bristol, un superbe lopin de terre en bois debout qui n'attend que mon bras pour produire des richesses. Avant trois ans peut-être je serai en état de me marier, et dans dix ans, je serai riche, je pourrai aider ma pauvre mère à établir ses plus jeunes enfants, et faire du bien de mille manières. Ne ris pas de moi, mon cher Gustave; j'en connais qui ont commencé comme moi et qui sont aujourd'hui indépendants. Qui sait si mon lot ne sera pas dans vingt ans le siège d'une grande ville? Qu'étaient, il y a un demi-siècle, les villes et villages de Toronto, Bytown, Hamilton, London, Brockville, dans le Haut-Canada et la plus grande partie des villes américaines? Des forêts touffues qu'ont abattues les haches des vaillants défricheurs. Je me sens le courage d'en faire autant.

"Je pars dans une semaine, avec armes et bagages, et la prochaine lettre que je t'écrirai, mon cher Gustave, sera datée de "Villa Rivard" dans le Canton de Bristol."

VII
LE DEPART — PIERRE GAGNON

Jean Rivard passa dans la compagnie de sa Louise toute la soirée qui précéda le jour de la séparation. Je ne dirai pas les serments de fidélité qui furent prononcés de part et d'autre, dans cette mémorable circonstance. Le seul souvenir laissé par Jean Rivard à sa bien-aimée fut un petit chapelet en grains de corail, béni par notre Saint-Père le Pape; il le lui donna à la condition qu'elle en réciterait chaque jour une dizaine à l'intention des pauvres défricheurs.

En retour, Louise lui fit cadeau d'une petite "Imitation de Jésus-Christ" dont elle s'était déjà servie, ce qui ne la rendait que plus intéressante aux yeux du donataire; elle l'engagea à en lire quelques pages, au moins tous les dimanches, puisque dans la forêt où il allait s'isoler il serait privé d'adorer Dieu dans son Temple.

La mère Rivard sanglota beaucoup en embrassant son cher enfant. De son côté, Jean aussi avait le coeur gonflé; il le sentait battre avec force; mais il dut encore faire un effort sur lui-même et se soumettre avec résignation à ce qu'il appelait le décret de la Providence.

Disons ici, pour répondre à ceux qui pourraient reprocher à Jean Rivard d'abandonner sa mère, que son frère cadet avait déjà dix-huit ans, et était parfaitement en état de le suppléer à la maison paternelle.

On comprend que nos deux voyageurs ne désiraient se charger d'aucun objet superflu; aussi tout leur bagage consistait-il en deux sacs de voyage contenant leurs hardes et leur linge le plus indispensable, et quelques articles peu volumineux.

Jean Rivard n'oublia pas cependant son fusil, non qu'il eût un goût bien prononcé pour la chasse, mais dans les lieux sauvages qu'il allait habiter, cet instrument pouvait avoir son utilité, comme il fut reconnu plus d'une fois par la suite.

Dès le lendemain de leur départ de Grandpré, les deux voyageurs couchaient au village de Lacasseville.

Dans la soirée, Jean Rivard eut avec M. Lacasse un long entretien au sujet des choses dont il devait se pourvoir. Il fut un peu déconcerté après que M. Lacasse lui eut fait comprendre qu'il ne pouvait songer à se rendre en voiture à son futur établissement. Il s'était imaginé qu'en abattant quelques arbres par ci par là, le long du sentier de pied qu'il avait déjà parcouru, un cheval pourrait tant bien que mal traîner une voiture chargée jusqu'à sa cabane.

— Ce que vous avez de mieux à faire pour le moment, lui dit M. Lacasse, c'est de vous rendre à pied, avec votre homme, en vous chargeant de provision pour quelques semaines et de vos ustensiles les plus indispensables. Vous reviendrez plus tard, quand la saison le permettra, chercher les autres.

Cette perspective n'était guère encourageante, mais Jean Rivard n'était pas homme à reculer si tôt devant les obstacles. Il suivit donc en tous points les conseils de M. Lacasse, et partit de bonne heure le lendemain matin.

En le voyant se diriger vers l'entrée de l'épaisse forêt, en compagnie de Pierre Gagnon, tous deux chargés d'énormes sacs, et les bras et les mains embarrassés d'ustensiles et d'outils de diverses sortes, monsieur Lacasse se retournant vers ceux qui l'entouraient:

— Il y a du nerf et du coeur chez ce jeune homme, dit-il; il réussira, ou je me tromperai fort.

Et M. Lacasse disait vrai. En s'aventurant hardiment dans les bois pour y vivre loin de toute société, et s'y dévouer au travail le plus dur, Jean Rivard faisait preuve d'un courage plus qu'ordinaire. La bravoure militaire, cette valeur fougueuse qui se manifeste de temps à autre en présence de l'ennemi, sur un champ de bataille, est bien au-dessous, à mon avis, de ce courage calme et froid, de ce courage de tous les instants qui n'a pour stimulants ni les honneurs, ni les dignités, ni la gloire humaine, mais le seul sentiment du devoir et la noble ambition de bien faire.

Jean Rivard n'eut pas à regretter de s'être chargé de son fusil. Tout en accomplissant son trajet à travers les bois, pas moins de trois belles perdrix grises vinrent grossir son sac de provisions de bouche.

Le même soir, au coucher du soleil les deux voyageurs étaient rendus à leur gîte, sur la propriété de Jean Rivard, au beau milieu du Canton de Bristol.

Ce fut le 15 octobre 1843 que Jean Rivard coucha pour la première fois dans son humble cabane.

Nos voyageurs n'eurent pas besoin cette fois d'un coucher moelleux pour goûter les douceurs du sommeil. Etendus sur un lit de branches de sapin, la tête appuyée sur leurs sacs de voyage, et les pieds tournés vers un petit feu que Pierre Gagnon avait eu le soin d'allumer, tous deux reposèrent comme des bienheureux.

Quand Jean Rivard ouvrit les yeux le lendemain matin, Pierre Gagnon était déjà debout. Il avait trouvé le tour d'improviser, avec le seul secours de sa hache, d'une petite tarière et de son couteau, une espèce de table et des sièges temporaires; et quand son maître fut levé, il l'invita gaiement à déjeuner. Mais puisque nous en sommes sur Pierre Gagnon, disons un mot de ce brave et fidèle serviteur qui fut à la fois l'ami et le premier compagnon des travaux de Jean Rivard.

Pierre Gagnon était un de ces hommes d'une gaieté intarissable, qui conservent leur bonne humeur dans les circonstances les plus difficiles, et semblent insensibles aux fatigues corporelles. Ses propos comiques, son gros rire jovial, souvent à propos de rien, servaient à égayer Jean Rivard. Il s'endormait le soir en badinant, et se levait le matin en chantant. Il savait par coeur toutes les chansons du pays, depuis la "Claire Fontaine" et "Par derrièr' chez ma tante" jusqu'aux chansons modernes, et les chantait à qui voulait l'entendre, souvent même sans qu'on l'y invitât. Son répertoire était inépuisable: chansons d'amour, chants bachiques, guerriers, patriotiques, il en avait pour tous les goûts. Il pouvait de plus raconter toutes les histoires de loups-garous et de revenants qui se transmettent d'une génération à l'autre parmi les populations des campagnes. Il récitait de mémoire, sans en omettre une syllabe, l'éloge funèbre de Michel Morin, bedeau de l'église de Beauséjour, le Contrat de mariage entre Jean Couché debout et Jacqueline Doucette, etc., et nombre d'autres pièces et contes apportés de France par nos pères, et conservés jusqu'à ce jour dans la mémoire des enfants du peuple.

On peut dire que pour Jean Rivard, Pierre Gagnon était l'homme de la circonstance. Aussi l'appelait-il complaisamment son intendant. Pierre cumulait toutes les fonctions de l'établissement; il avait la garde des provisions, était cuisinier, fournissait la maison de bois de chauffage, était tout à tour forgeron, meublier, menuisier; mais comme il remplissait toutes ces diverses fonctions gratuitement, et pour ainsi dire à temps perdu, on ne pouvait l'accuser de cupidité, et jamais fonctionnaire ne donna une satisfaction plus complète.

VII
LES DEFRICHEMENTS

Jean Rivard se rappelait le précepte: ne remets pas à demain ce que tu peux faire aujourd'hui; aussi, à peine l'Aurore aux doigts de rose avait-elle ouvert les portes de l'Orient, comme dirait le bon Homère, que nos deux défricheurs étaient déjà à l'oeuvre.

Ils commencèrent par éclaircir et nettoyer les alentours de leur cabane: en quelques jours, les arbrisseaux avaient été coupés ou arrachés de terre, les "corps morts" (1) avaient été coupés en longueurs de huit à dix pieds, réunis en tas et brûlés; les grands arbres seuls restaient debout, trônant çà et là, dans leur superbe majesté.

Les grands arbres de la forêt offrent aux regards quelque chose de sublime. Rien ne présente une plus belle image de la fierté, de la dignité royale.

Cette vue rappelle involontairement à l'esprit la belle comparaison du prophète à l'égard des superbes:

Pareils aux cèdres du Liban,
Ils cachent dans les cieux,
Leurs fronts audacieux.

On y voyait l'orme blanc si remarquable par l'ombrage protecteur qu'il offre au travailleur. A une vingtaine de pieds du tronc, quatre ou cinq rameaux s'élancent en divergeant jusqu'à une hauteur de soixante à soixante-dix pieds, et là s'arrêtent pour se pencher vers la terre, formant avec leur riche feuillage un immense parasol. Quelques-uns de ces arbres s'élèvent à une hauteur de cent pieds. Isolés, ils apparaissent dans toute leur grandeur, et ce sont sans contredit les arbres les plus magnifiques de la forêt.

On y voyait aussi le frêne blanc, si remarquable par sa blanche écorce, la beauté de son feuillage, et l'excellente qualité de son bois qui sert à une multitude d'usages, — le hêtre à l'écorce grisâtre, que la foudre ne frappe jamais et dont les branches offrent aussi par leur gracieux feuillage et leur attitude horizontale, un abri recherché, — le tilleur ou bois blanc qui croit à une hauteur de plus de quatre-vingt pieds, et sert à la fabrication d'un grand nombre d'objets utiles, — le merisier à l'écorce aromatique, et dont le bois égale en beauté l'acajou, — le sapin, au feuillage toujours vert, qui s'élève vers le ciel en forme pyramidale, — et enfin le pin, qui s'élance jusqu'à cent cinquante pieds, et que sa forme gigantesque a fait surnommer le Roi de la Forêt. Ces deux derniers cependant ne se trouvaient qu'en très petit nombre sur la propriété de Jean Rivard. Nous parlerons plus loin d'un magnifique bosquet d'érables situé à quelque distance de son habitation.

(1) Dans le langage des défricheurs, les "corps morts" sont des arbres abattus par les ouragans ou par suite de vétusté.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

Le merci de nos congressistes

Remplis de reconnaissance pour l'accueil reçu, les délégués de la paroisse ont assisté au congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, et au banquet de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, et en revinrent avec une abondance de résolutions.

Feu Joseph-P. de Meulles

Agé de 39 ans, Joseph-Philippe de Meulles, du Pas, est décédé au Sanatorium de Saint-Boniface, le 6 juillet. La cérémonie funèbre eut lieu à l'église du Sacré-Coeur, samedi dernier; de là, les restes mortels furent déposés au cimetière Sainte-Marie, de Winnipeg. Le père du défunt, ainsi qu'un de ses frères et sa soeur, Mme Rooney, étaient présents aux funérailles.

Funérailles de Mme Cotonnier

La paralysie emporta Marie de Vallée, épouse de Félix Cotonnier, le 8 juillet, à l'âge de 62 ans. Les funérailles eurent lieu le 11 juillet, à 8 h. De sa résidence, 729, rue McGee, chez sa fille, Mme F. Desmarais, le cortège se rendit au Sacré-Coeur. Le R. P. Beaupré, O.M.I., chapta le service et bénit la fosse. Elle repose dans le cimetière de Saint-Boniface. Nos sympathies, spécialement à ses filles, Mme R. Bédard et Mme F. Desmarais, toutes deux de cette paroisse.

Tennis

Nous sommes heureux de féliciter Mlle Yvette Sala qui de nouveau a décroché le championnat de la Ligue Catholique Interprovinciale.

Plusieurs de nos membres ont aussi concouru; à eux nous souhaitons meilleur succès l'an prochain.

WINNIPEG

S. Exc. Mgr Sinnott est de retour à Winnipeg

S. Exc. Mgr Sinnott est de retour de Rome et du Congrès Eucharistique de Dublin. Il a fait la traversée de Southampton à Québec en moins de cinq jours et arrivait à Winnipeg un peu plus de six jours et démi après avoir quitté l'Angleterre. On dit que c'est le voyage le plus rapide qui ait jamais été fait entre l'Angleterre et Winnipeg. Mgr l'Archevêque déclare que le Congrès Eucharistique de Dublin a été la plus grande démonstration religieuse jamais vue en Irlande et peut-être la plus grande de l'histoire.

Bénédiction de la première pierre du "St. Paul's College"

Jeudi après-midi, S. Exc. Mgr Sinnott a béni la pierre angulaire de la nouvelle construction du Collège Saint-Paul, qui sera terminée pour la rentrée de septembre. Après la cérémonie, il a prononcé une allocution, remerciant l'Université du Manitoba qui a facilité l'affiliation de la nouvelle institution. Mgr l'Archevêque a annoncé que le bâtiment en cours d'érection serait connu sous le nom de "Paul Shea Hall", en souvenir du fils défunt de M. et Mme Patrick Shea; puis il a remis des décorations à ces deux bienfaiteurs insignes des oeuvres catholiques de Winnipeg: à M. Shea, la croix de commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, et à Mme Shea, la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice".

Pour le 14 juillet

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, les fêtes du 14 juillet s'ouvriront, le soir même du jeudi 14, par un banquet qui aura lieu à 7 h. 30 au Royal Alexandra. Les billets ($1.50) sont en vente chez M. Létienne, M. Gydé et M. Fontaine.

Samedi, à 2 h., sur le terrain de l'ancien Collège, ouverture de la fête champêtre, qui se continuera dans la soirée, ainsi que dans l'après-midi et la soirée de dimanche. Divertissements, courses, etc.

Dimanche matin, à 9 h. 30, messe à la chapelle du Collège.

Tous les Français et amis de la France sont cordialement invités à assister à ces fêtes.

Programme de radio pour le 14 juillet

Le soir du 14 juillet, de 9 h. à 9 h. 45, le poste CKY donnera un concert composé entièrement de morceaux de compositeurs français. Il y aura aussi un groupe de trois récitations par Antoine Legoff. Ce dernier annoncera le programme dans les deux langues.

Un député d'Algérie en visite dans l'Ouest

M. Joseph Robert, député d'Algérie, chef d'une mission d'experts français en Californie, a passé la semaine dernière quatre jours à Winnipeg, en compagnie de son fils et de sa fille. C'est un financier et un économiste qui s'intéresse beaucoup à tous nos problèmes. M. Robert connaissait déjà l'Est du pays, mais c'est la première fois qu'il venait dans l'Ouest. Son voyage d'étude l'a mis en contact, à Vancouver, Edmonton, Saskatoon et Winnipeg, avec les hommes les plus capables de le renseigner.

La survivance française dans l'Ouest canadien a vivement impressionné M. Robert. Pendant son séjour à Winnipeg, il a fait une petite excursion à Sainte-Agathe d'où il est revenu tout à fait enchanté. Il a admiré le bel optimisme et l'accueil touchant de notre population canadienne-française.

Une Manitobaine qui meurt à 104 ans

Mme Ellen Thomas vient de mourir chez elle, à Lockport, à l'âge de 104 ans. Pendant sa longue vie, elle n'avait jamais été malade et elle est morte de vieillesse. En dépit de son âge très avancé, elle jouissait encore de toutes ses facultés. Mme Thomas (Ellen Atkinson) était née à Cumberland House, sur la Saskatchewan. A l'âge de 15 ans, elle était venue s'établir à St. Andrews. Son premier mari, John Flett, est mort il y a 45 ans et son deuxième, Richard Thomas, il y a 10 ans.

La situation désespérée des producteurs de lait

L'enquête sur le lait à Winnipeg, qui se tenait depuis quelque temps, a été ajournée lundi, mais peut être reprise à la demande de W.-R. Cottingham, président de l'"Utility Board". Celui-ci va décider de l'attitude à prendre, après consultations avec les autres membres de la commission.

Samedi, les producteurs et distributeurs ont convenu de fixer un prix temporaire pour jusqu'au 30 septembre.

Les représentants des principales compagnies de distribution ont déclaré qu'il y aura une sérieuse disette de lait à Winnipeg si les prix ne remontent pas. Tous affirment que les prix actuels sont insuffisants pour permettre aux producteurs de maintenir leur industrie. Les expéditions sont considérablement inférieures cette année à celles de l'an dernier. Cet état de choses est dû au manque presque complet de pâturage — par suite de la sécheresse et des sauterelles — et à l'incapacité où sont les producteurs d'acheter le fourrage nécessaire.

L'enquête a démontré que les producteurs de lait, dans l'ensemble, sont dans une situation désespérée et devront abandonner les affaires tôt ou tard, s'ils ne peuvent obtenir davantage pour leur produit. Comme conséquence, on prévoit une disette inévitable de lait d'ici deux ou trois mois. On cite le cas de laitiers qui, depuis deux ou trois ans, ont perdu des sommes d'argent évaluées de $2,000 à $5,000; quelques-uns manquent d'habits pour leurs enfants et se voient en face de la ruine si les autorités n'interviennent à temps.

Questions municipales

Le maire et le conseil municipal de Winnipeg ont donné un banquet en l'honneur des délégués de l'Union des municipalités canadiennes. Plusieurs travaux sur les questions municipales ont été présentés pendant le dîner. M. W.-A. Pritchard, bailli de Burnaby, Colombie-Anglaise, a déclaré que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont tendance à s'en remettre aux municipalités pour une foule de problèmes qu'ils devraient résoudre eux-mêmes.

M. l'échevin J.-J. MacRae, de Vancouver, a parlé de l'importance de la fierté civique pour le développement d'une ville. M. Samuel Baker, greffier, de la ville de London, Ontario, et secrétaire de l'Union, a parlé des recherches que les municipaltiés doivent entreprendre afin de ne pas faire exécuter de travaux à l'aveugle.

Le maire Lavigueur, de Québec, a été élu président de l'Union des Municipalités Canadiennes.

Pour la paix

Le mot d'ordre a retenti fréquemment, en ces derniers temps, venu du Vatican: la paix entre les nations!

Tout catholique digne de ce nom et qui jouit de quelque influence est tenu de travailler à cette grande cause. On l'a compris dans la plupart des pays. Et des manifestations catholiques ont eu lieu en faveur de la paix.

Dans les discours qui furent alors prononcés la doctrine de l'Eglise sur cette importante question a été mise en relief. Il a paru à l'Ecole Sociale Populaire que ces études pourraient être utiles aux catholiques canadiens. Elle les a donc groupées en une brochure de 32 pages qui forme le numéro de juin de sa collection.

Cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire, $9 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Un monopole

Toronto. — Les fonctionnaires du bureau du procureur général de l'Ontario sont en train d'étudier le rapport de M. F.-A. McGregor, commissaire chargé de faire observer la loi fédérale contre les monopoles, rapport qui conclut à l'existence d'un monopole pour imposer des prix chez les fabricants de paniers à fruits de l'Ontario.

Les dangers des vacances
par l'abbé GEORGES PANNETON

Scandales des plages, excursions du dimanche, danses: voilà les sujets que l'auteur traite dans cette brochure. En moraliste averti, il signale les dangers auxquels nos populations sont de plus en plus exposées avec le retour de la belle saison et indique les mesures préventives à prendre.

Cette brochure éclairera les esprits et stimulera les volontés. Chaque famille devrait en posséder un exemplaire.

Publiée par l'Oeuvre des Tracts, elle se vend 10 sous l'exemplaire, $6 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

* * *

Difficultés urinaires

"Pendant vingt-quatre ans j'ai été plus ou moins gêné de difficultés urinaires qui ont disparu après l'usage prolongé du Novoro du Dr Pierre", écrit M. Henri Frank, Sr, de Dahinda, Sask. Cette remarquable médecine d'herbes améliore le procédé d'élimination, elle augmente le flux urinaire, et règle les intestins. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage, écrivez au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

L'homme n'a point d'amis, c'est son bonheur qui en a. — Napoléon.

* * *

Aie l'horreur de la journée perdue, c'est-à-dire de celle qui s'est écoulée sans qu'aucune bonne action ne soit venue l'illuminer. — Pierre l'Ermite.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.